

JUIN 2019

RAPPORT DE RECHERCHE

N° 34

Indicateurs complémentaires au PIB :
Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS)
6^e exercice - Juin 2019

RÉSUMÉ

L'indice de situation sociale (ISS) figure parmi les cinq indicateurs phares recommandés par le Gouvernement wallon et fait partie du système d'indicateurs élaboré par l'IWEPs afin de mesurer les progrès accomplis par la société wallonne dans une perspective de développement durable. Cet indice synthétique se compose de deux indices composites, un indice d'état de la société et un indice des déséquilibres socio-économiques. La construction de l'ISS vise un double enjeu : l'évaluation de la situation sociale de la Wallonie et de son évolution dans le temps. L'indice construit est un indice synthétique, dont la force de communication est de proposer un chiffre unique et son évolution sur une longue période de temps, 14 ans pour ce sixième exercice (2004 à 2017). L'examen des dimensions et des indicateurs clés est indispensable pour donner un sens aux résultats.

L'évolution de l'ISS wallon et sa comparaison avec le PIB/habitant montrent assez clairement quatre périodes. La première correspond aux années 2004 à 2008, durant lesquelles le PIB/habitant augmente alors que l'ISS global fluctue, influencé principalement par une dégradation de l'état de la société, en particulier les dimensions relatives aux

revenus et au logement. La deuxième période, de 2008 à 2012, est «chahutée» en termes d'évolution du PIB/habitant, l'ISS réagissant plus vite que le PIB/habitant à la crise de 2008 : c'est une période de détérioration de l'état de la société (revenu, logement, démographie, culture), conjuguée à une forte augmentation des déséquilibres (déséquilibres de revenus et de formation entre hommes et femmes). La troisième période, à partir de 2013, est marquée par une remontée du PIB/habitant concomitante à une progression de l'ISS, résultat d'une amélioration franche de l'indice d'état de la société (niveau de formation, sécurité, valeurs). Sur la dernière période de 2016 à 2017, le PIB/habitant continue d'augmenter, alors qu'on observe une stabilisation de l'état de la société et une augmentation des déséquilibres, en particulier et de façon préoccupante chez les jeunes et les faiblement diplômés. Les prochains exercices nous permettront de confirmer, ou non, cette nouvelle évolution des indices.

Les premières analyses proposées amènent à conclure que l'examen de la situation sociale de la Wallonie nécessite bien d'aller au-delà de son positionnement par rapport au PIB.

Isabelle REGINSTER (IWEPs)
Christine RUYTERS (IWEPs)

COLOPHON

Auteures : **Isabelle Reginster** (IWEPS)
Christine Ruyters (IWEPS)

Développement du site dédié aux indicateurs
complémentaires au PIB:

Aurélie Hendrickx (IWEPS)
Michel Martinez (IWEPS)

Edition : **Evelyne Istace** (IWEPS)

Création graphique : **Deligraph**
<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

Remerciements

Le projet de développement des indicateurs complémentaires au PIB, parmi lesquels figure l'indice de situation sociale de la Wallonie, est le fruit d'une collaboration entre de nombreuses personnes au sein et en-dehors de notre institution.

Nous témoignons notre reconnaissance et remercions chaleureusement l'ensemble de nos collègues associés dans ce projet : Thierry Bornand, Frédéric Caruso, Aurélie Hendrickx, Évelyne Istace, Julien Charlier, Julien Juprelle, Virginie Louis, Marc Debuisson, Claire Dujardin, François Ghesquière, Christine Mainguet, Michel Martinez, Amandine Masuy, Yves Tilman, Annick Vandenhoof, Laurence Vanden Dooren et Valérie Vander Stricht.

Ce travail a été réalisé sous la direction de Sébastien Brunet, Administrateur général de l'IWEPS, Sîle O'Dorchai, directrice scientifique de la direction " Recherche et Évaluation " à l'IWEPS et Frédéric Vesentini, directeur scientifique de la direction "Données et Indicateurs" à l'IWEPS. Nous souhaitons les remercier vivement pour leur soutien.

Toute notre gratitude et nos vifs remerciements vont également à l'ensemble des fournisseurs de données qui ont manifesté une grande disponibilité dans l'extraction ou la sélection des données nécessaires aux calculs des indicateurs. Nous remercions en particulier Mesdames Elsa Albarello et Brigitte Morue de l'AGERS - Fédération Wallonie-Bruxelles, Madame Geneviève Bazier de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, Monsieur Olivier Bertrand de la Croix Rouge de Belgique, Madame Véronique Cosse du Commissariat général au Tourisme, Madame Diane-Sophie Couteau du Ministère de la FWB - Service de la lecture publique, Monsieur Toni Di Zinno de l'Agence Intermutualiste, Monsieur Peter Neefs de la Centrale des Crédits aux Particuliers (BNB), Madame Freya Sloomans de VIAS (anciennement IBSR), Madame Lien Tam Co du SPF Économie.

À la demande du Gouvernement wallon, un comité consultatif des utilisateurs des indicateurs complémentaires au PIB a été mis en place en novembre 2013. Nous remercions vivement chacun des membres de ce comité pour leurs remarques constructives et les expressions de leurs attentes vis-à-vis des indicateurs en construction.

Que toute autre personne qui a participé, de près ou de loin, à l'élaboration de cet indicateur soit aussi chaleureusement remerciée.

Table des matières

1.	INTRODUCTION.....	5
2.	QU'EST-CE QUE L'ISS?	6
3.	DE L'ISS 2014 À L'ISS 2019.....	7
4.	LES INDICATEURS CLÉS DE L'ISS 2019	12
4.1.	LA LISTE DES INDICATEURS CLÉS	12
4.2.	ANALYSE DE L'IMPACT DE LA RÉFORME DE L'EFT SUR L'ISS.....	17
5.	RÉSULTATS.....	19
6.	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	25
7.	RÉFÉRENCES	27
8.	ANNEXE	29

1. Introduction

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique Régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2.Vert, une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Cette action a fait l'objet d'une décision prise le 8 novembre 2012, par laquelle le Gouvernement wallon adoptait « un set de cinq indicateurs phares, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB » et chargeait l'IWEPS de les calculer.

L'indice de situation sociale figure parmi les cinq indicateurs phares recommandés par le Gouvernement et fait partie du système d'indicateurs élaboré par l'IWEPS afin de mesurer les progrès accomplis par la société wallonne dans une perspective de développement durable. Cet indice synthétique se compose de deux indices composites, un indice d'état de la société et un indice des déséquilibres socio-économiques.

Ce sixième exercice prolonge la série temporelle des cinq exercices précédents. Quatorze années sont cette fois présentées, de 2004 à 2017. La structuration des dimensions et le mode de calcul sont stabilisés, répondant à l'objectif de suivi et de comparaison temporels des indices développés. Quelques indicateurs sont ajoutés ou remplacés pour mieux couvrir les dimensions et combler quelques lacunes. Une attention particulière est portée sur la réforme de l'enquête sur les forces de travail en 2017, qui introduit une rupture de série dans les indicateurs construits à partir des résultats de cette enquête. Un focus sur l'analyse de cette réforme et de ses impacts sur les résultats de l'ISS pour l'année 2017 est proposé.

Ce rapport de recherche débute par un rappel des principes directeurs pour la construction de l'ISS puis concentre l'essentiel de l'information sur la mise à jour des résultats de ce sixième exercice.

2. Qu'est-ce que l'ISS?

L'ISS est un indice synthétique qui cherche à dresser un panorama statistique de la situation sociale en Wallonie sur une période temporelle de plus de 10 ans. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituant des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population.

L'évolution annuelle de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public et des utilisateurs tandis que les évolutions de ses composantes permettent d'identifier les éléments qui expliquent la tendance générale.

L'indice construit en Wallonie s'inspire des ISS américain (Miringoff & Miringoff, 1995, 1996, 1999) et français (Boutaud, 2007, 2009 ; Jany-Catrice & Zotti, 2011) ainsi que de l'Indice Canadien du Mieux-Être (ICME) (Michalos *et al.*, 2011).

L'indice de situation sociale wallon est un indice synthétique basé sur une sélection d'indicateurs clés regroupés en dimensions représentatives, d'une part, de l'état de la société et d'autre part, des déséquilibres socio-économiques. L'indice est construit en trois niveaux d'agrégation. Partant d'un tableau de bord, des indicateurs clés sont sélectionnés suivant des critères transparents d'acceptabilité (voir encadré 1). Ces indicateurs clés sont ensuite agrégés en deux indices synthétiques, l'un reprenant les indicateurs clés de l'état de la société et l'autre reprenant les indicateurs clés des déséquilibres. Enfin, un indice synthétique global, nommé l'ISS global, agrège l'ensemble des dimensions pour les deux sous-parties. Cet indice traduit donc en un seul chiffre le concept multidimensionnel de progrès social. Son interprétation passe par l'analyse des tendances de ses composantes.

Les dimensions et composantes proposées pour la construction de l'ISS wallon se basent notamment sur l'analyse des expériences éprouvées à travers le monde (Reginster *et al.*, 2013).

Si l'objectif de l'indice synthétique est la comparaison temporelle de la situation sociale wallonne sur une période de plus en plus longue, de manière à favoriser la comparaison avec les autres régions européennes, le choix des indicateurs clés et des sources mobilisées pour les calculer est réalisé en tenant compte de cet objectif secondaire. Le tableau de bord des indicateurs clés est disponible sur le site dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie (<http://icpib.iweps.be>) et en annexe de ce document. Les indicateurs clés sont présentés en évolution temporelle avec, selon la disponibilité des données, d'une part, une comparaison avec ces mêmes indicateurs pour la Belgique en évolution temporelle, et d'autre part, une déclinaison par genre des indicateurs pour la Wallonie.

3. De l'ISS 2014 à l'ISS 2019

Cinq premiers exercices de calculs et d'analyses de l'ISS pour la Wallonie ont été publiés en juin de chaque année depuis 2014. La méthodologie de construction de l'indicateur et les résultats ont été exposés au comité des utilisateurs mis en place conformément à la décision du Gouvernement wallon relative au projet des indicateurs complémentaires au PIB. Ce comité rassemble des professeurs et experts belges et étrangers reconnus nationalement ou internationalement pour leurs engagements et leurs travaux en la matière, des représentants de la société civile, des représentants du Conseil Économique et Social de Wallonie, des représentants de la Fédération des CPAS et des représentants des organisations de lutte contre la pauvreté. Les remarques, commentaires et suggestions reçus lors de ces échanges ont été pris en considération, analysés et, le cas échéant, intégrés dans chaque nouvel exercice, dans la mesure des contraintes techniques ou scientifiques et de la disponibilité des données. Un site internet dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie a été développé depuis juin 2016 (<http://icpib.iweps.be/indicateurs-complémentaires-pib.php>). Les retours sur les informations disponibles sur ce site ont également alimenté nos travaux.

Le développement statistique

Pour ce sixième exercice, l'année 2017 vient compléter la série temporelle.

Trois nouveaux indicateurs ont été ajoutés et un indicateur a été remplacé.

La dimension « démographie » s'est enrichie d'un indicateur, le « pourcentage de mères isolées au moment de l'accouchement ». Cet indicateur est produit par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) dans le cadre de la Banque de Données médico-sociales (BDMS), à partir des données consignées dans les avis de naissance. Il rend compte des difficultés multiples auxquelles est confronté ce type de ménage, particulièrement exposé aux risques d'isolement et de précarisation, défavorables à la qualité de vie de la mère et de l'enfant.

La dimension « emploi » est augmentée d'un indicateur « le pourcentage de travailleurs salariés bénéficiant d'un congé thématique pour l'un des motifs suivants : congé parental, congé pour assistance médicale, congé pour soins palliatifs (source ONSS) ». Cet indicateur permet d'introduire le thème de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, présent dans de nombreux indicateurs de qualité de vie.

Dans la dimension « culture », l'indicateur « pourcentage d'adultes qui déclarent pratiquer régulièrement des activités informatives (moyenne de quatre indicateurs : lire la presse quotidienne, lire un magazine, écouter la radio, regarder un journal télévisé) » a dû être abandonné en raison de la suppression de la question permettant de le calculer dans l'enquête sur les usages TIC des citoyens et des ménages réalisée par l'Agence du numérique. Un nouvel indicateur a été introduit, en lien avec le tourisme. Il s'agit du « taux de fréquentation par les Belges francophones des lieux d'intérêts culturels et naturels en Wallonie ». Cet indicateur produit par le Commissariat au Tourisme prend en considération les sentiments d'identité, d'appartenance et de partage de valeurs générés par ces activités, autant de caractéristiques qui sont déterminantes pour la qualité de vie des personnes.

Afin d'élargir le champ de la dimension des « déséquilibres en santé », un indicateur a été ajouté ; il s'agit de « l'écart entre le taux de mortalité des hommes bénéficiaires du BIM (Intervention majorée) et le taux de mortalité des hommes non bénéficiaires du BIM ». Le bénéficiaire d'intervention majorée bénéficie de remboursements plus importants pour les soins médicaux, souvent en raison d'une situation de précarité. Le droit est automatique pour les personnes qui bénéficient d'une allocation sociale telle que : le revenu d'intégration du CPAS, la garantie de revenus aux personnes âgées,

l'allocation aux personnes handicapées octroyée par le Service public fédéral Sécurité sociale. Le public cible des hommes a été choisi pour cet indicateur en raison de leur espérance de vie plus courte que celle des femmes.

Par ailleurs, l'année 2017 est l'année d'une réforme d'ampleur pour l'enquête belge sur les forces de travail (EFT)¹, enquête largement exploitée dans le cadre de l'élaboration de l'ISS puisqu'un tiers des indicateurs composant l'indice synthétique (13 sur 40) sont calculés sur la base des résultats de l'EFT. En Belgique, l'EFT est réalisée depuis 1983 par Statbel. Elle a fait l'objet d'une première réforme en 1999, avant le début de la période temporelle couverte par l'ISS. Jusqu'en 2016, la méthodologie est restée pratiquement inchangée. La réforme de 2017 marque une rupture sur le plan méthodologique. Une synthèse de celle-ci est présentée dans l'encadré 1.

Étant donné l'ampleur de la réforme, les treize indicateurs clés de l'ISS dérivés de cette enquête ont été analysés avec attention et des investigations complémentaires ont été menées.

À la suite de la présentation des différents indicateurs clés dans la partie 4, une analyse présente l'impact de cette réforme sur les différentes dimensions de l'ISS : le nombre d'indicateurs concernés, l'effet net visible et l'effet net non visible.

Encadré 1 : Réforme de l'enquête sur les forces de travail (EFT) en 2017 (Belgique)

Quatre changements méthodologiques ont été apportés à l'enquête EFT :

- La transition vers un panel rotatif infra-annuel : jusqu'en 2016, les répondants n'étaient interrogés qu'une fois ; à partir de 2017, les répondants sont interrogés quatre fois sur une période d'un an et demi ;
- Une méthode mixte de collecte des données, adaptée en fonction des étapes pour les quatre interrogations : en face à face lors de la première interrogation, les trois suivantes par téléphone ou internet ;
- La longueur des questionnaires adaptée : la première interrogation est plus longue, certaines questions ne sont plus répétées lors des trois suivantes ;
- La révision de la méthode d'échantillonnage tenant compte de la disponibilité complémentaire de données administratives et la révision de la pondération (sans les ménages collectifs).

Ruptures observées dans les résultats et interprétations :

Les chercheurs de Statbel effectuent actuellement des analyses sur les résultats en évolution temporelle et notamment sur les résultats de l'enquête 2017, cherchant à isoler autant que possible les effets des quatre types de changement. Étant donné l'ampleur de la réforme, tous les indicateurs sont affectés par une rupture. Il ressort des premières analyses que « pour les deux indicateurs principaux, à savoir le taux de chômage et le taux d'emploi, il est frappant de constater que les différents effets s'annulent mutuellement. L'effet net de l'ensemble des différentes modifications reste donc très limité » (Statbel, 2019). Pour certains autres indicateurs, l'effet net est cependant bien visible.

Pour plus d'informations sur la réforme et les premières analyses (Statbel 2019) :

https://Statbel.fgov.be/sites/default/files/Over_Statbel_FR/Analyse_eak_2017_fr_20181220.pdf

¹ Le Conseil relatif à l'organisation de cette enquête par sondage et le Système Statistique Européen (SSE) établissent des normes minimales concernant la qualité de celle-ci et visant l'harmonisation des collectes au sein de l'Europe.

La méthodologie de construction de l'indice.

Par rapport aux exercices publiés ces cinq dernières années, la méthodologie de construction de l'indice est identique et synthétisée dans l'encadré 2 ci-dessous.

Encadré 2 : Méthodologie de l'Indice de Situation Sociale (ISS) de la Wallonie

Le choix des indicateurs clés illustrant les différentes facettes de la situation sociale constitue la première étape dans la construction de l'indice synthétique. La sélection est opérée parmi les indicateurs d'un tableau de bord large selon leur capacité à répondre à 6 critères d'acceptabilité :

1. Pertinent par rapport aux leviers d'actions (ou préoccupations) des utilisateurs wallons;
2. Facile à comprendre;
3. Fiable, valide;
4. Sensible aux changements;
5. Disponible en temps opportun, facile à obtenir, et périodiquement mis à jour;
6. Un constituant ou/et un déterminant de la situation sociale; indicateur contribuant à une vision cohérente et globale de la situation sociale en Wallonie.

Pour leur agrégation, les valeurs de ces indicateurs clés sont mises en indice par rapport à l'année de référence (2004). Cette méthode est particulièrement appropriée dans le cas de l'analyse temporelle qui est un des objectifs de l'ISS.

Certains indicateurs contribuent à améliorer la situation sociale (les indicateurs de formation, par exemple), d'autres ont tendance à la dégrader (les accidents de la route, par exemple). Pour agréger ces deux catégories d'indicateurs, il faut leur donner une même orientation. Pour y parvenir, un « renversement » des facteurs de dégradation est opéré. Techniquement, s'agissant d'indices temporels, il suffit de remplacer ces derniers par leur inverse ($1/x$).

Une agrégation par moyenne simple par dimension est réalisée, suivie d'une agrégation des indices résultats par moyenne simple des 13 dimensions.

Pour plus de détails sur la méthodologie : Reginster I., Ruyters C. (2014), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (1^{er} exercice). Rapport de recherche IWEPS. http://www.iweps.be/sites/default/files/iss_wallonie_avril_2014.pdf

La temporalité de l'indice

L'année 2017 a été ajoutée à la série temporelle. Pour la plupart des sources utilisées, les chiffres de l'année 2018 ne sont pas encore disponibles au moment de clôturer ce rapport.

Comme pour les exercices précédents, en tenant compte à la fois des critères de lisibilité et de rigueur statistique, l'indice synthétique a été recalculé à partir de 2004, année de référence pour la mise en indice. L'indice synthétique ISS est donc calculé annuellement pour les années 2004 à 2017 (14 ans), avec l'année 2004 en indice 100.

À noter que si les statistiques sont disponibles avant 2004, les valeurs sont présentées dès 2002 sur le site internet et dans l'annexe 1 de ce document.

Distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres

La distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres proposés dans les exercices précédents est maintenue pour ce présent exercice :

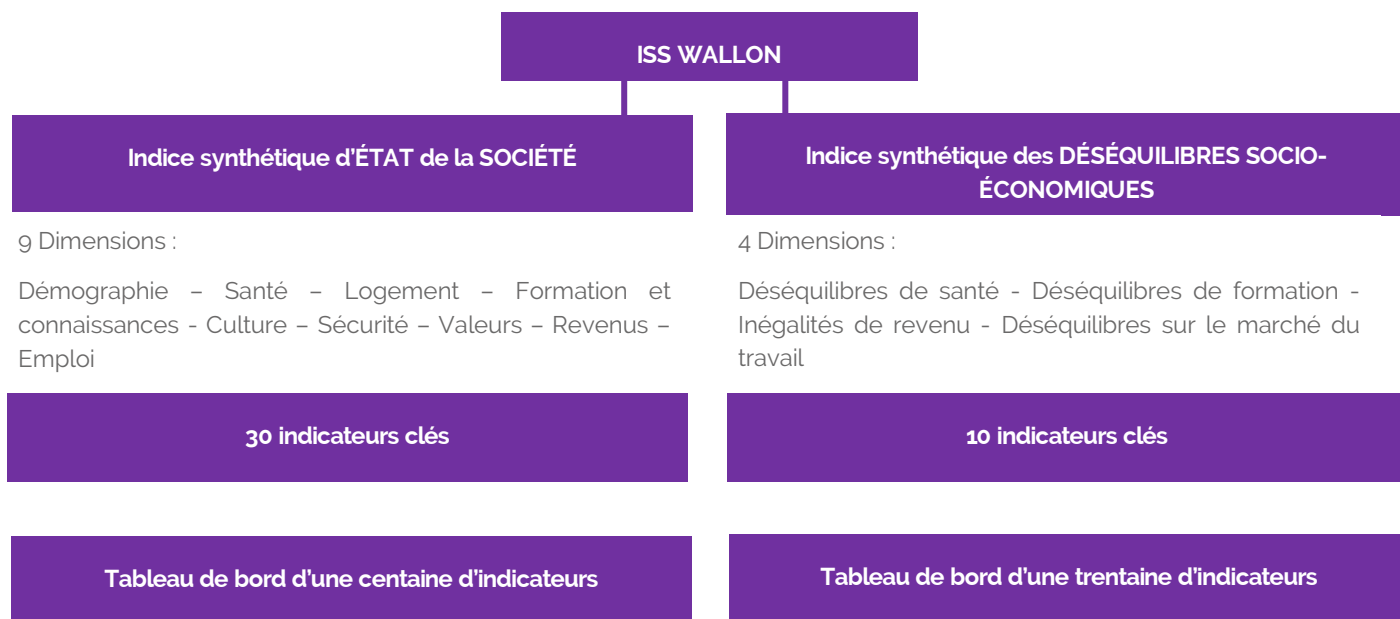
- la partie "état de la société" introduit des mesures sur les ressources ou capitaux transmissibles aux générations futures. Sur le plan mathématique, ce sont des moyennes de la situation sur les différentes dimensions en Wallonie.

- la partie "déséquilibres socio-économiques" introduit des mesures d'écarts, sources de tensions, entre sous-groupes définis *a priori* (hommes/femmes, origine ethnique, âge) ou par la statistique (quartile). Sur le plan mathématique, ce sont des différences entre des caractéristiques de ces groupes qui sont proposées.

Figure 1 : Comparaison des dimensions de l'ISS wallon entre les différents exercices publiés

	ISS 2014	ISS 2015	ISS 2016	ISS 2017	ISS 2018	ISS 2019
Dimensions	10 dimensions couvertes 8 pour l'indice « état de la société » 2 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	11 dimensions couvertes 9 pour l'indice « état de la société » 2 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	11 dimensions couvertes 9 pour l'indice « état de la société » 2 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	13 dimensions couvertes 9 pour l'indice « état de la société » 4 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	13 dimensions couvertes 9 pour l'indice « état de la société » 4 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	13 dimensions couvertes 9 pour l'indice « état de la société » 4 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »
Indicateurs clés	=> 24 indicateurs clés 18 pour l'indice « état de la société » 6 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	=> 27 indicateurs clés 23 pour l'indice « état de la société » 4 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	=> 30 indicateurs clés 26 pour l'indice « état de la société » 4 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	=> 37 indicateurs clés 28 pour l'indice « état de la société » 9 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	=>37 indicateurs clés 28 pour l'indice « état de la société » 9 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	=>40 indicateurs clés 30 pour l'indice « état de la société » 10 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »
Tableau de bord	107 indicateurs	121 indicateurs	124 indicateurs	132 indicateurs	132 indicateurs	135 indicateurs

Figure 2 : Comparaison des dimensions de l'ISS wallon entre les différents exercices publiés



4. Les indicateurs clés de l'ISS 2019

4.1. LA LISTE DES INDICATEURS CLÉS

Tableau 1 : Liste des 30 indicateurs clés d'état de la société

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2017
DÉMOGRAPHIE	espérance de vie à la naissance	années	STATBEL	STATBEL sur les tables de mortalité annuelles, en âge révolu	2002-2017
DÉMOGRAPHIE	pourcentage de mères isolées lors de l'accouchement (ni en couple, ni dans leur famille)	%	ONE Banque de données médico-sociales (BDMS) Données avis de naissance	ONE	2004-2017
SANTÉ	pourcentage de personnes déclarées malades chroniques	%	Agence Intermutualiste (AIM)	AIM Calcul du pourcentage de bénéficiaires concernés par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique	2006-2017
SANTÉ	taux de suicide	nombre par 100 000	STATBEL, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2016
SANTÉ	nombre d'années de vie perdues à 70 ans (standardisées)	années	STATBEL, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2016
LOGEMENT	rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté		Cadastre SPF Finances et BNB	IWEPS	2002-2017
LOGEMENT	pourcentage des emprunteurs pour des crédits hypothécaires non régularisés	%	BNB Centrale des crédits aux particuliers	BNB	2007-2017
FORMATION	pourcentage des adultes de 25 à 64 ans sans diplôme ou uniquement avec un diplôme primaire	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL	2002-2017

FORMATION	pourcentage des adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL et Eurostat	2002-2017
FORMATION	pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2002-2017
FORMATION	pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire	%	Ministère de la FWB - AGERS fichiers "pilotage"	AGERS	2004-2017
FORMATION	pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2004-2017
SÉCURITÉ	nombre de tués dans des accidents de la route (survenance du décès dans les 30 jours à dater de l'accident) par million d'habitants	nombre / million	VIAS - IBSR	VIAS (anciennement IBSR)	2002-2017
SÉCURITÉ	nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool, par million d'habitants	nombre / million	VIAS - IBSR	VIAS (anciennement IBSR) (chiffres pondérés)	2005-2017
SÉCURITÉ	nombre d'infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants	nombre /million	CGOP/ statistiques policières de la criminalité, données de gestion		2002-2017
CULTURE	pourcentage d'usagers emprunteurs des bibliothèques publiques de FWB	%	MFWB, Service de la lecture publique	MFWB	2004-2017

CULTURE	moyenne annuelle des participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la FWB	Nombre / animation	MFWB, Service de la lecture publique	MFWB et IWEPS	2004-2017
CULTURE	Fréquentation par les Belges francophones des attractions touristiques culturelles et naturelles proposées en Wallonie	%	Commissariat général au Tourisme, Observatoire du Tourisme wallon	CGT et IWEPS	2008-2017
VALEURS	Indice de satisfaction globale de la vie		Baromètre social de Wallonie (BSW) et European Value Survey (EVS) + Veenhoven + European Social Survey ESS	IWEPS, estimation	BSW : 2007, 2012 et 2013; EVS (Belgique) 2002-2012, Veenhoven (Belgique) 2002-2012 (Wallonie) 2002 et 2012 ESS 2002-2016
VALEURS	pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages	%	SPF Finances	IWEPS	2005-2016
VALEURS	pourcentage des nouveaux donneurs de sang parmi les adultes de 18 à 65 ans	%	Croix-Rouge de Belgique et STATBEL	IWEPS	2006-2017
REVENU	revenu disponible ajusté net par habitant	euros de 2012 /hab.	ICN Institut des Comptes nationaux	IWEPS	2002-2016
REVENU	pourcentage des majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes	%	STATBEL et BNB - Centrale des crédits particuliers	BNB et IWEPS	2007-2017
REVENU	pourcentage des enfants (0-17 ans) vivant dans un ménage sans emploi	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL	2002-2017
REVENU	pourcentage des clients résidentiels en défaut de paiement pour l'électricité	%	CWAPE	CWAPE	2007-2017

EMPLOI	taux d'emploi BIT des 20-64 ans	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL + Eurostat	2002-2017
EMPLOI	salaire journalier brut médian: rémunérations ordinaires	euros /ETP (équivalent temps plein)	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS	2002-2017
EMPLOI	pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2002-2017
EMPLOI	pourcentage des chômeurs BIT de longue durée (plus de 1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et +)	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL + Eurostat	2002-2017
EMPLOI	Pourcentage de personnes ayant pris un congé thématique	%	ONEM - Statistiques des paiements ONSS	IWEPS	2002-2017

Tableau 2 : Liste des 10 indicateurs clés des déséquilibres socio-économiques

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2017
DESEQUILIBRES de SANTE	écart entre les taux de suicide des hommes et des femmes	écart de taux	STATBEL, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2016
DÉSEQUILIBRES de SANTÉ	écart entre les taux de mortalité des hommes bénéficiant du BIM et les hommes non BIM	écart de taux	Agence Intermutualiste (AIM)	IWEPS et AIM	2003-2017
DÉSEQUILIBRES de FORMATION	écart entre les pourcentages d'hommes et de femmes de 25 à 49 ans diplômés du supérieur	écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2017
DÉSEQUILIBRES de FORMATION	écart entre les pourcentages d'hommes et de femmes âgé(e)s de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui	écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2017

	ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation				
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	différence interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS	euros	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS, différence interquartile des salaires journaliers bruts médians des salariés wallons assujettis à l'ONSS, estimés sur la base des ETP par classe salariale, en moyenne annuelle	2002-2017
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	écart salarial hommes-femmes calculé sur les salaires journaliers bruts médians des salariés wallons assujettis à l'ONSS	euros	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS	2002-2017
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	écart entre les pourcentages des bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration sociale) de 18 à 24 ans et de 18 à 64 ans	écart de %	STATBEL et SPP Intégration Sociale	IWEPS	2003-2017
DÉSÉQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	écart entre les taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et des adultes (25 à 49) ans	écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL + Eurostat + IWEPS	2002-2017
DÉSÉQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	écart entre les taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des personnes nées hors UE	écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE et IWEPS	2002-2017
DÉSÉQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	écart entre les taux d'emploi BIT des personnes de 25 à 64 ans ayant un niveau de diplôme du secondaire et des personnes ayant un niveau de diplôme du supérieur	écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2017

4.2. ANALYSE DE L'IMPACT DE LA RÉFORME DE L'EFT SUR L'ISS

Treize des quarante indicateurs clés composant l'ISS sont dérivés de l'enquête EFT, soit 32,5 %. Cette enquête est la plus grande source de statistiques officielles sur le marché du travail dans l'Union européenne, elle comprend plus de cent variables sur la situation de l'emploi, les caractéristiques de celui-ci, l'éducation et la formation dans les États et les Régions et permet la comparaison des résultats au sein de l'Europe. Elle est donc indispensable et irremplaçable dans la construction d'un indice comme celui qui est développé dans ce rapport.

Cinq dimensions sont impactées par cette réforme : « la formation » et « les déséquilibres de formation », « l'emploi » et « les déséquilibres sur le marché du travail », et « le revenu », dans une moindre mesure, car d'autres sources administratives sont utilisées pour couvrir cette dimension.

Les effets nets visibles sont constatés pour les groupes réduits de la population échantillonnée dans l'EFT.

De manière à réaliser une forme de validation des dernières tendances d'évolution en 2017, des comparaisons ont été établies, dans la mesure du possible, avec d'autres données administratives. Ainsi, pour la formation continue des travailleurs, les dernières données publiées par la BNB (Bilans sociaux) montrent, en 2017, une augmentation des travailleurs concernés par des initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel (à charge de l'employeur). Cette tendance correspond à celle observée à partir des données EFT. Pour la dimension relative aux revenus et, en particulier, aux mineurs vivant dans un ménage sans revenu du travail, les dernières données transmises par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale témoignent d'une diminution entre 2016 et 2017 du pourcentage de mineurs concernés, ce qui corrobore les résultats de l'EFT 2017.

Ces deux éléments nous rassurent quant à l'orientation des évolutions temporelles des résultats de l'EFT à la suite de la réforme.

Le tableau suivant (tableau 3) présente, pour chacune des dimensions de l'ISS, les pourcentages d'indicateurs clés dérivés de l'EFT et des commentaires sur l'influence estimée de la réforme sur les résultats dans les dimensions concernées.

Tableau 3 : Indicateurs clés dérivés de l'EFT par dimension de l'ISS

Dimensions de l'ISS	% d'indicateurs clés de la dimension dérivés de l'EFT	Commentaires sur les ruptures
DÉMOGRAPHIE	/	/
SANTÉ	/	/
LOGEMENT	/	/
FORMATION	80% (4/5)	Ruptures nettes visibles pour 2 indicateurs sur 5 : - % des 18-24 ans qui n'ont pas de diplôme du secondaire et qui ne sont pas en formation - % des 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence ; augmentation en 2017 « validée » par les données administratives de la BNB - Bilans sociaux
SÉCURITÉ	/	/
CULTURE	/	/
VALEURS	/	/
REVENU	25% (1/4)	1 indicateur concerné : % des mineurs vivant dans un ménage sans emploi effet net non visible et diminution « validée » en 2017 par les données administratives de la BCSS
EMPLOI	60% (3/5)	Effets nets visibles pour 2/3 - % d'emploi temporaire parmi les salariés - % des chômeurs BIT de longue durée
DESEQUILIBRE SANTE	/	/
DÉSÉQUILIBRE FORMATION	100% (2/2)	Effets nets non tranchés
DÉSÉQUILIBRE REVENU	/	/
DÉSÉQUILIBRE MARCHÉ du TRAVAIL	100% (3/3)	Effets nets non tranchés

5. Résultats

Figure 3 : Évolution de l'ISS de la Wallonie de 2004 à 2017 et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 6^e exercice.

Sources : RN, AIM, Statbel, Steunpunt WSE, Ministère FWB - AGERS, Ministère FWB - Service de la lecture publique, Commissariat général au Tourisme, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix-Rouge de Belgique, ONE, SPP IS.

Calculs : IWEPS

Figure 3 a : Évolution de l'indice "état de la société"

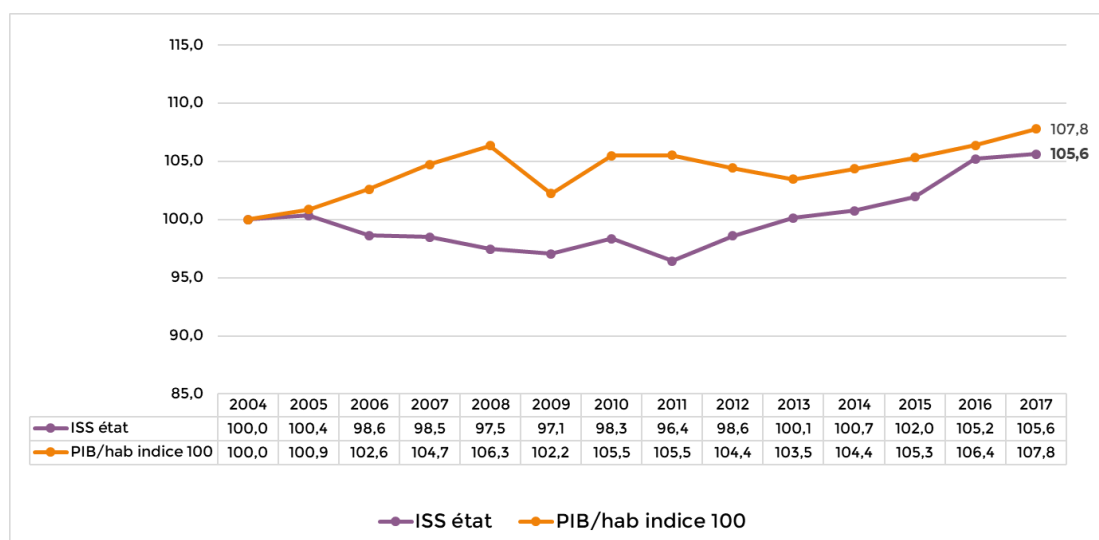


Figure 3 b : Évolution de l'indice "déséquilibres socio-économiques" non inversé

Clé de lecture pour les déséquilibres : s'agissant d'indicateurs non inversés, une augmentation de l'indice correspond à une augmentation des déséquilibres observés.

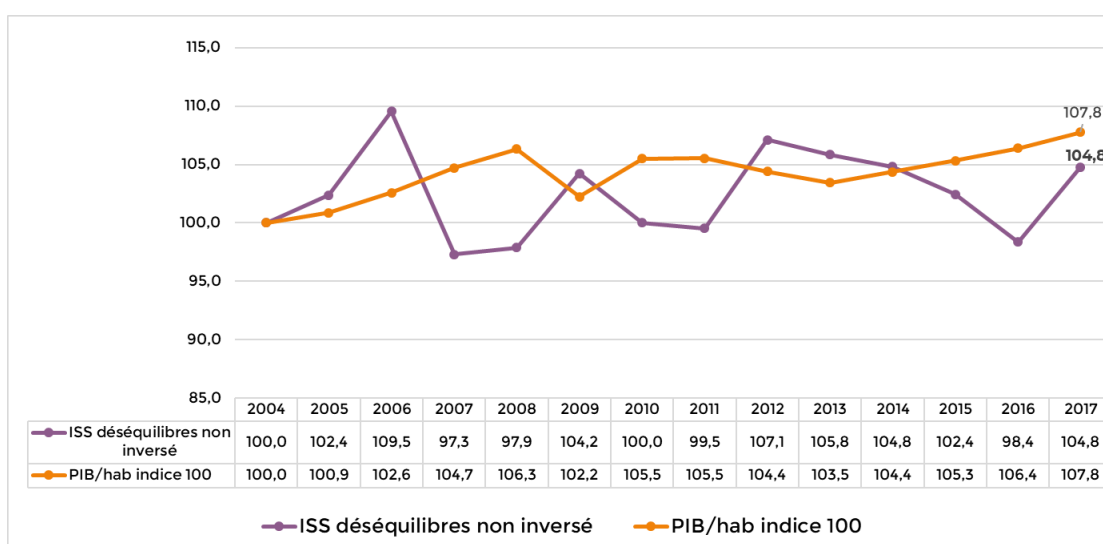
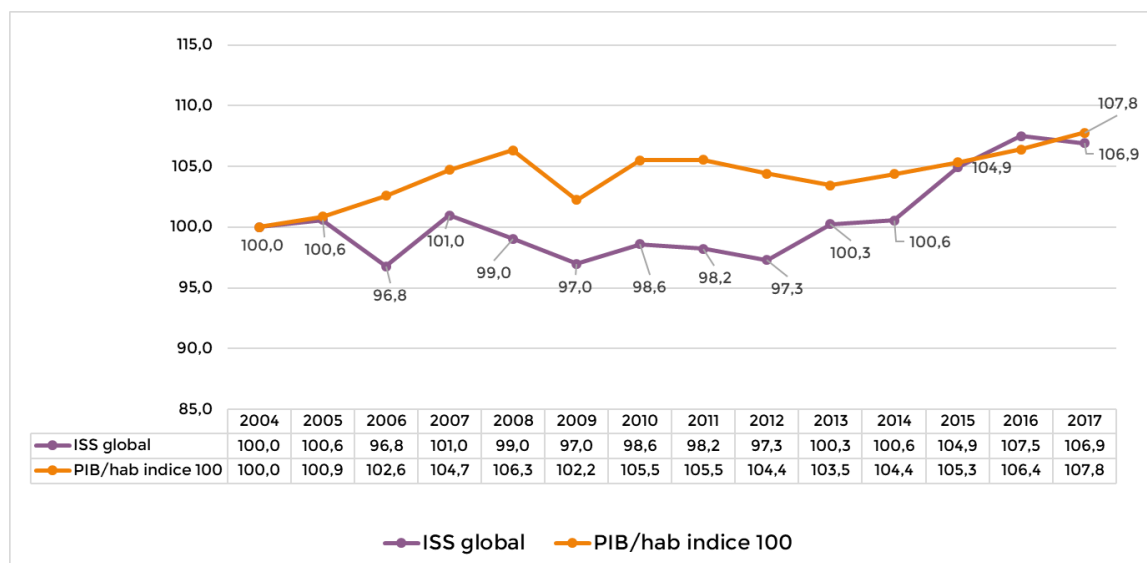


Figure 3 c : Évolution de l'ISS global



La figure 3 présente plusieurs graphiques et courbes d'évolution, résultats de la composition de l'ISS, en comparaison visuelle avec la courbe d'évolution du PIB/habitant, l'une et l'autre étant présentées en indice 100 par rapport à l'année de référence 2004.

La figure 3a présente la courbe de l'indice « état de la société », résultat de l'agrégation des 9 dimensions et 30 indicateurs clés qui les constituent. La figure 3b illustre la courbe de l'indice des « déséquilibres socio-économiques », résultat de l'agrégation des 4 dimensions et 10 indicateurs clés qui les composent. Une augmentation des déséquilibres a tendance à dégrader la situation sociale. Il est donc important de noter que, pour l'introduction dans le résultat global (figure 3c), la courbe des déséquilibres a été inversée.

La courbe de l'ISS global, synthétisant les deux premières courbes est présentée en figure 3c. La valeur de l'indice en 2017 s'élève à 106,9, ce qui correspond à une diminution de valeur par rapport au maximum de la période étudiée observé pour l'année 2016 (103,77).

L'allure générale de la courbe de l'ISS présente quatre phases d'évolution : une première période de fluctuations jusqu'en 2007, suivie d'une période de détérioration en 2008 et 2009, puis d'une stabilisation jusqu'en 2012. À partir de 2012, la courbe amorce un mouvement à la hausse qui se confirme d'année en année jusqu'en 2016, signe d'une amélioration de la situation sociale au cours de ces quatre années. Une cinquième période semble s'amorcer en 2017, avec une légère diminution de l'indice.

Pour une meilleure compréhension et une interprétation de ces évolutions, il est important d'observer l'allure des deux courbes d'indices « état de la société » et « déséquilibres socio-économiques ».

Pour l'indice d'état de la société (figure 3a), après une diminution lente et quasi continue de 2004 à 2009, suivie d'une période de fluctuations de 2009 à 2011, la courbe présente une tendance soutenue à la hausse depuis 2011, qui porte la valeur de l'indice à son maximum sur la période observée en 2017 (105,6), signe d'une amélioration de l'état de la société wallonne au cours des cinq dernières années. Du côté de l'indice des déséquilibres socio-économiques, la courbe fluctue dans le temps, avec des augmentations observées notamment en 2006, puis en 2009, à nouveau en 2012, et pour la dernière période, en 2017, traduisant une augmentation des inégalités entre les groupes sociaux au sein de la population wallonne.

L'ISS global, en amélioration depuis 2012, et en légère diminution en 2017, est donc la résultante de ces deux tendances fort différentes qu'il convient de bien distinguer.

La comparaison avec la courbe d'évolution du PIB/habitant permet d'observer quatre "périodes" différentes :

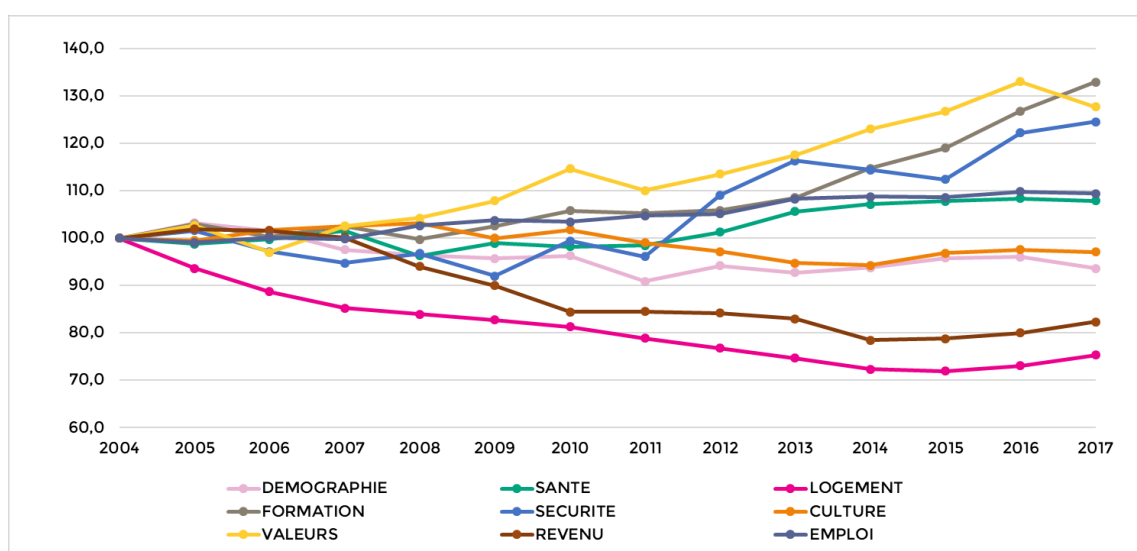
- (1) la première correspond aux années 2004 à 2008, durant lesquelles le PIB/habitant augmente alors que l'ISS global fluctue, influencé principalement par une dégradation de l'état de la société ;
- (2) la deuxième période, de 2008 à 2012, est "chahutée" en termes d'évolution du PIB/habitant, l'ISS réagissant plus vite que le PIB/habitant à la crise de 2008 : c'est une période de détérioration de l'état de la société, conjuguée à une forte augmentation des déséquilibres ;
- (3) la troisième période, à partir de 2013 est marquée par une remontée du PIB/habitant concomitante à une progression de l'ISS, résultat d'une amélioration franche de l'indice d'état de la société, et d'une réduction des déséquilibres jusqu'en 2016.
- (4) la quatrième période est amorcée en 2017, avec un PIB/habitant qui continue d'augmenter, une stabilisation de l'état de société et une augmentation des déséquilibres. Les prochains exercices nous permettront de confirmer ou non cette nouvelle évolution des indices.

L'ISS global est une agrégation de deux parties dont les évolutions temporelles sont très différentes. Il nous paraît essentiel d'analyser séparément les évolutions de ces deux parties, mais également des différentes dimensions et indicateurs clés.

Figure 4 : Évolution des différentes dimensions d'état de la société de 2004 à 2017 (indice 100 en 2004), 6^e exercice.

Sources : RN, AIM, Statbel, Steunpunt WSE, Ministère FWB - AGERS, Ministère FWB - Service de la lecture publique, Commissariat général au Tourisme, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix-Rouge de Belgique, ONE.

Calculs : IWEPS



Il est important de noter la grande variété des évolutions temporelles par dimension (figure 4). Aucune rupture de tendance ne s'observe en 2017, sauf pour la dimension « valeur » qui n'est pas affectée par la réforme de l'enquête EFT.

Depuis 2004, une dimension présente une amélioration quasi constante, c'est la dimension formation.

Les évolutions temporelles des dimensions santé et emploi s'inscrivent également dans une progression - plus modérée - à la hausse.

La dimension « valeurs » présente une évolution continue à la hausse sur la période, interrompue par une diminution toute récente en 2017. Celle-ci s'explique par la diminution des nouveaux donneurs de sang. La dimension sécurité présente une tendance contrastée ; une dégradation durant les 5 premières années, suivie d'un renversement de tendance à partir de 2009 - qui s'explique par la réduction des accidents de la route.

Quatre dimensions présentent des tendances générales à la dégradation, la démographie, la culture, le revenu et le logement. Pour le logement et le revenu, la tendance à la dégradation est forte jusqu'en 2014, traduisant une difficulté d'accès accrue à ces droits fondamentaux. Une stabilisation voire légère amélioration de la situation est cependant observée durant les trois dernières années.

Il est intéressant de montrer dans un même graphique (figure 5) la comparaison entre les évolutions temporelles de deux dimensions « emploi » et « revenu » de l'indice « état de la société » d'une part, et des déséquilibres socio-économiques correspondants d'autre part. Pour rappel, les dimensions relevant de l'indice des déséquilibres socio-économiques sont basées sur des indicateurs d'écart entre les moyennes de quatre sous-groupes définis *a priori* (hommes/femmes, jeunes/adultes, personnes nées en Belgique/en dehors de l'UE, et faiblement diplômés/diplômés du supérieur) ou par un écart salarial entre bas et hauts salaires.

Pour la dimension « revenu », la tendance générale montre une évolution temporelle à la baisse durant les dix premières années de la série, suivie d'une légère croissance au cours des trois dernières années. Les déséquilibres de revenu correspondants, en augmentation entre 2004 et 2010, ont chuté en 2011, avant de reprendre leur mouvement à la hausse jusqu'à la fin de la période, mouvement qui s'est accentué en fin de période.

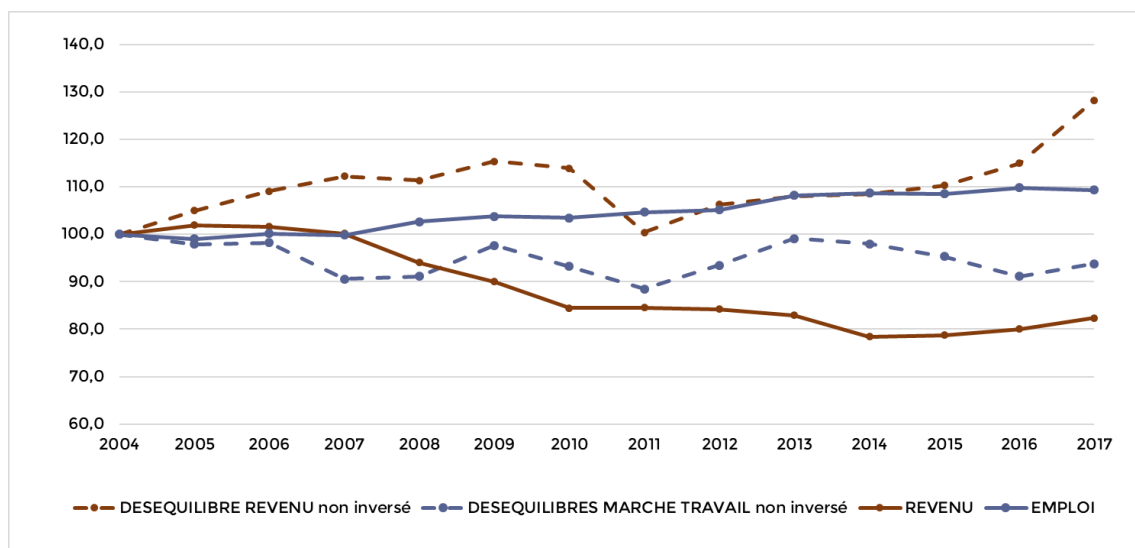
Pour la dimension « emploi », la tendance générale montre une évolution temporelle modérée à la hausse sur l'ensemble de la période. Les déséquilibres correspondants présentent quant à eux une évolution contrastée, alternant des phases de baisse et hausse par cycles de deux à trois ans. En 2017, l'emploi se stabilise et les déséquilibres ré-augmentent quelque peu à nouveau.

Figure 5 : Évolution temporelle des dimensions «revenu» et «emploi» et des déséquilibres mesurés sur ces dimensions (indice 100 en 2004), 6^e exercice.

Sources : Statbel, EFT et Steunpunt WSE, ONSS, BNB, BCSS, SPP IS, IWEPS.

Calculs : IWEPS

Clé de lecture pour les déséquilibres: s'agissant d'indicateurs non inversés, une augmentation de l'indice correspond à une augmentation des déséquilibres observés.



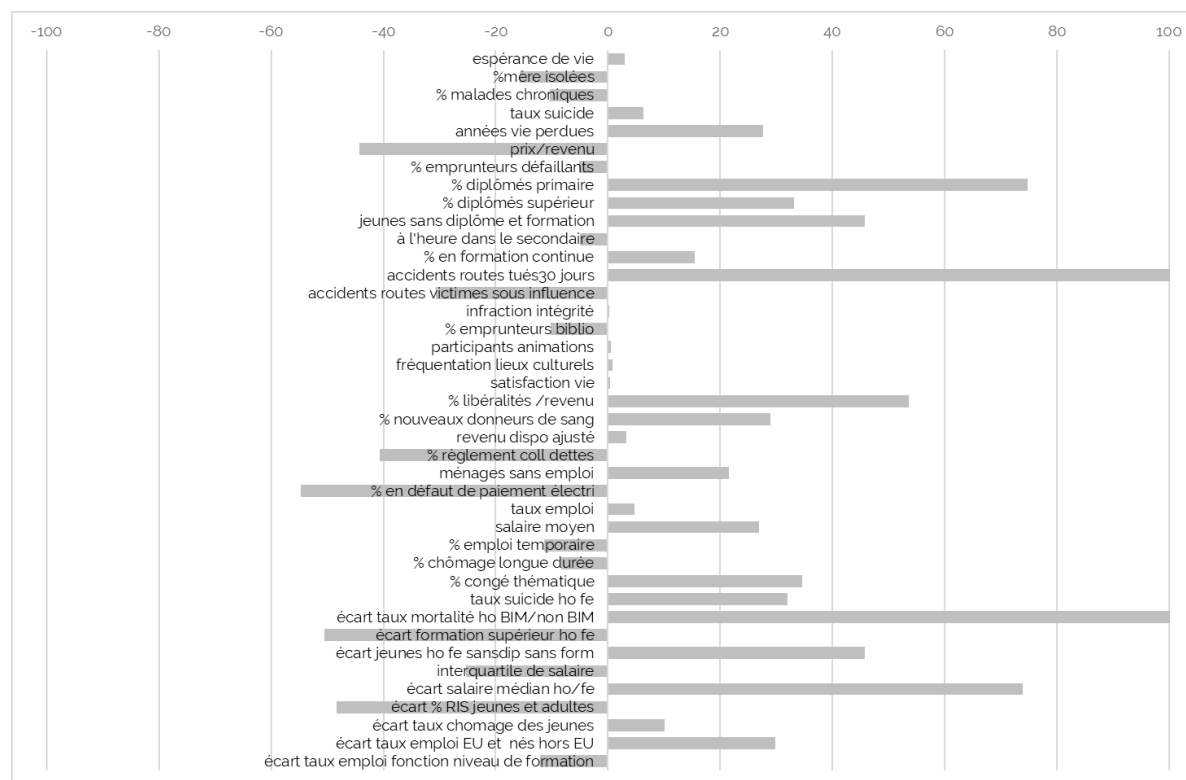
Afin de nuancer encore les résultats, la figure 6 présente les taux de croissance ou de décroissance des 40 indicateurs clés entre 2004 et 2017.

Figure 6 : Taux de croissance/décroissance sur 13 ans (2004-2017) des différents indicateurs clés composant l'ISS de 2004 à 2017, 6^e exercice.

Sources : RN, AIM, Statbel, Steunpunt WSE, Ministère FWB - AGERS, Ministère FWB - Service de la lecture publique, Commissariat général au Tourisme, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix-Rouge de Belgique, ONE, SPP IS..

Calculs : IWEPS

Clé de lecture : plus l'indicateur a une évolution positive, plus cela est favorable à la situation sociale



La figure 6 offre une vue synthétique, sans les nuances d'évolution annuelle, mais elle permet d'identifier rapidement des points d'attention :

- pour les améliorations importantes de la situation sociale: moins de tués sur les routes, moins d'adultes sans diplôme (ou uniquement le diplôme primaire) et plus de diplômés du supérieur, moins de jeunes sans formation, une augmentation de la générosité des Wallons à travers les libéralités et, dans une moindre mesure, l'augmentation du pourcentage des nouveaux donneurs de sang, une diminution de l'écart salarial entre hommes et femmes, une diminution de l'écart entre les taux de mortalité des hommes bénéficiaires du BIM et des non BIM;
- pour les détériorations fortes de la situation : l'accès au logement (à travers le rapport prix du logement/revenu) et à l'énergie de plus en plus difficile, l'augmentation des personnes en règlement collectif de dettes, une proportion de plus en plus importante de jeunes bénéficiaires d'un revenu d'intégration, le déséquilibre entre hommes et femmes dans l'accès à la formation supérieure.

Les graphiques présentant l'évolution temporelle de chacun des indicateurs clés sur la période de 2002 à 2017 sont présentés en annexe. Dans la mesure des disponibilités statistiques, quatre courbes d'évolution sont tracées dans chaque graphique : la courbe wallonne, la courbe pour la Belgique, la courbe pour les hommes vivant en Wallonie et la courbe pour les femmes vivant en Wallonie.

6. Conclusions et perspectives

La construction de l'ISS vise un double enjeu : l'évaluation de la situation sociale de la Wallonie et de son évolution dans le temps.

Un nouvel indicateur se construit pas à pas. À travers ce sixième exercice, nous avons cherché à tirer les leçons des premières publications et à intégrer, autant que possible, les remarques reçues à la suite de divers échanges. Des améliorations sont encore à l'étude pour les exercices suivants ainsi que l'approfondissement de questions d'analyse.

Du point de vue de la méthode et des sources de données, au terme de ce sixième exercice, trois « leçons à tirer » sont rappelées ou exprimées ci-dessous :

(1) L'indice construit est un indice synthétique, dont la force de communication est de proposer un chiffre unique et son évolution sur une longue période de temps, 14 ans pour cet exercice. L'examen des dimensions et des indicateurs clés reste cependant indispensable pour donner un sens aux résultats.

(2) La méthodologie de construction s'affine avec l'expérience et la disponibilité des données. La distinction entre les indicateurs d'état et de déséquilibres repose sur une base théorique et mathématique claire. Elle offre plus de lisibilité et de compréhension, notamment pour les analyses de taux de croissance/décroissance. L'analyse comparative des 40 indicateurs clés permet d'identifier des points d'attention, d'une part pour les détériorations fortes de la situation, notamment l'accès au logement et à l'énergie de plus en plus difficile, l'augmentation des personnes en règlement collectif de dettes, et une proportion de plus en plus importante de jeunes bénéficiaires d'un revenu d'intégration, et d'autre part pour les améliorations les plus nettes de la situation sociale, notamment moins de tués sur les routes, moins d'adultes sans diplôme (ou uniquement le diplôme primaire), une diminution de l'écart salarial entre les hommes et les femmes, une amélioration de la générosité des Wallons à travers les libéralités notamment.

(3) L'ISS est, à ce jour, le résultat d'une riche mobilisation de sources et d'indicateurs fiables sur ce thème, en comparaison temporelle sur une période de 14 ans. Une analyse spécifique de l'impact possible de la réforme de l'enquête EFT a été réalisée, avec le regard sur des données administratives ; celle-ci mène à des rassurants quant aux orientations des évolutions des indicateurs concernés. Ce sixième calcul de l'ISS wallon ne dresse pas un panorama statistique complet de la situation sociale en Wallonie. Certaines dimensions sont moins bien couvertes que d'autres, notamment celles relatives aux valeurs, à la culture et aux déséquilibres. Des démarches sont encore entreprises pour développer de nouvelles perspectives statistiques, qui permettront d'enrichir à l'avenir notre set d'indicateurs clés.

Du point de vue des résultats, au terme de ce sixième exercice, quelques leçons à tirer et pistes d'amélioration sont identifiées.

(1) L'évolution de l'ISS wallon et sa comparaison avec le PIB/habitant montrent assez clairement quatre périodes. La première correspond aux années 2004 à 2008, durant lesquelles le PIB/habitant augmente alors que l'ISS global fluctue, influencé principalement par une dégradation de l'état de la société. La deuxième période, de 2008 à 2012, est "chahutée" en termes d'évolution du PIB/habitant, l'ISS réagissant plus vite que le PIB/habitant à la crise de 2008 : c'est une période de détérioration de l'état de la société, conjuguée à une forte augmentation des déséquilibres. La troisième période, à partir de 2013, est marquée par une remontée du PIB/habitant concomitante à une progression de l'ISS, résultat d'une amélioration franche de l'indice d'état de la société. Sur la dernière période 2016 à 2017, le PIB/habitant continue d'augmenter, alors qu'on observe une

stabilisation de l'état de la société et une augmentation des déséquilibres. Les prochains exercices nous permettront de confirmer, ou non, cette nouvelle évolution des indices.

(2) La mesure de la situation sociale traduite par un indice synthétique ne se réfère pas à une réalité directement mesurable et repose sur un certain nombre de conventions. Son interprétation est donc délicate. Le principal mérite de ce type d'indicateur est de proposer aux décideurs et utilisateurs une vue synthétique d'une situation complexe et multidimensionnelle.

(3) La corrélation entre les évolutions temporelles de l'ISS et du PIB/habitant est très faible. La comparaison des taux de croissance/décroissance du PIB/habitant notamment avec l'indice des déséquilibres montre des « oppositions » d'évolution qui appellent à plus de compréhension et de mise en perspective avec d'autres travaux sur ces questions des inégalités, notamment par des organisations internationales (OCDE, 2012, 2014 ; FMI, 2015) et des travaux de recherche (notamment Stiglitz, 2015). Les premières analyses proposées amènent à conclure que l'examen de la situation sociale de la Wallonie nécessite bien d'aller au-delà de son positionnement par rapport au PIB.

7. Références

Bazin C. et Malet J. (2006) Donner son sang en France, Établissement Français du Sang, étude publiée par le CerPhi.

Boutaud A. (2007) « Les indices synthétiques du PNUD et l'ISS en région Île-de-France », IAURIF et Conseil régional Île-de-France, sous la direction de Annie Mendez et Luli Nascimento. Rapport 101 p.

Boutaud A. (2009) « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Ile-de-France », IAU Ile-de-France et MIPES – Conseil Régional d'Ile-de-France, 61 p.

Defeyt P. (2010) Indicateurs de la générosité des belges, publication de l'IDD, Institut pour un Développement Durable, 12p.

Defeyt P. (2014) La crise n'a pas entamé la générosité des Belges, publication de l'IDD, Institut pour un Développement Durable, 7p.

FMI (2015), Causes and Consequences of Income Inequality: a global Perspective Strategy, Policy and Review Department, 39 p.

Halbout P., Lebaudy J-P., Gagneux F., Brosius N., Pelletier B., Danic B. (2015) « La géomatique au service de la collecte de sang », dans Transfusion Clinique et Biologique 22 pp. 112-126

Jany-Catrice F. et Zotti R. (2009), « La santé sociale des territoires. Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », dans Futuribles, n°350, mars, pp. 65-87.

Michalos A.C., Smale B., Labonté R., Muhajarine N., Scott K., Moore K., Swystun L., Holden B., Bernardin H., Dunning B., Graham P., Guhn M., Gadermann A.M., Zumbo B.D., Morgan A., Brooker A.-S., & Hyman I. (2011). The Canadian Index of Wellbeing. Technical Report 1.0. Waterloo, ON: Canadian Index of Wellbeing and University of Waterloo.

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2016), Le réseau public de la lecture en FWB, évolution en 2014, 84p.

Miringoff M., Miringoff M-L. (1995) "America's social health: the Nation's need to know", Challenge, Fall 1995, pp. 19-24

Miringoff M., Miringoff M-L, Opdycke S. (1996) « The Growing Gap between Standard Economic Indicators and the Nation's Social Health", Challenge, Juillet-Août.

Miringoff M., Miringoff M-L. (1999) The social health of the nation. How America is really doing, Oxford University Press, New-York, 245p.

Nardo M., Saisana M., Saltelli A., Tarantola S., Hoffmann A., Giovannini E. (2008) Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide. OECD en collaboration avec Joint Research Centre (JRC) of the European Commission, 158 p.

OCDE (2012), Toujours plus d'inégalité: pourquoi les écarts de revenus se creusent ? Paris, Éditions OCDE, 49p.

OCDE (2014), Focus Inégalités et croissance. Les inégalités de revenu pèsent-elles sur la croissance économique? décembre 2014.

Pact 2020 (2016) Kernindicatoren, Meting 2016, Studiedienst van de Vlaamse Regering, 306p.

Reginster I., Ruyters C. et alii (2013) Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Propositions de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable, Working Paper de l'IWEPS, n°9, janvier 2013.

Reginster, I. & Ruyters, C. (2015), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (2e exercice). Rapport de recherche IWEPS.

Reginster, I. & Ruyters, C. (2014), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (1er exercice). Rapport de recherche IWEPS.

Stiglitz J. E. (2015) La grande fracture : Les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer. Édition Les liens qui libèrent.

Pour plus d'informations sur les indicateurs complémentaires au PIB de la Wallonie : <http://icpib.iweps.be>

8. Annexe

40 fiches présentent les indicateurs clés de l'ISS (exercice 2018).

DÉMOGRAPHIE

Espérance de vie à la naissance

UNITÉ : nombre d'années

SOURCE(S) : Statbel

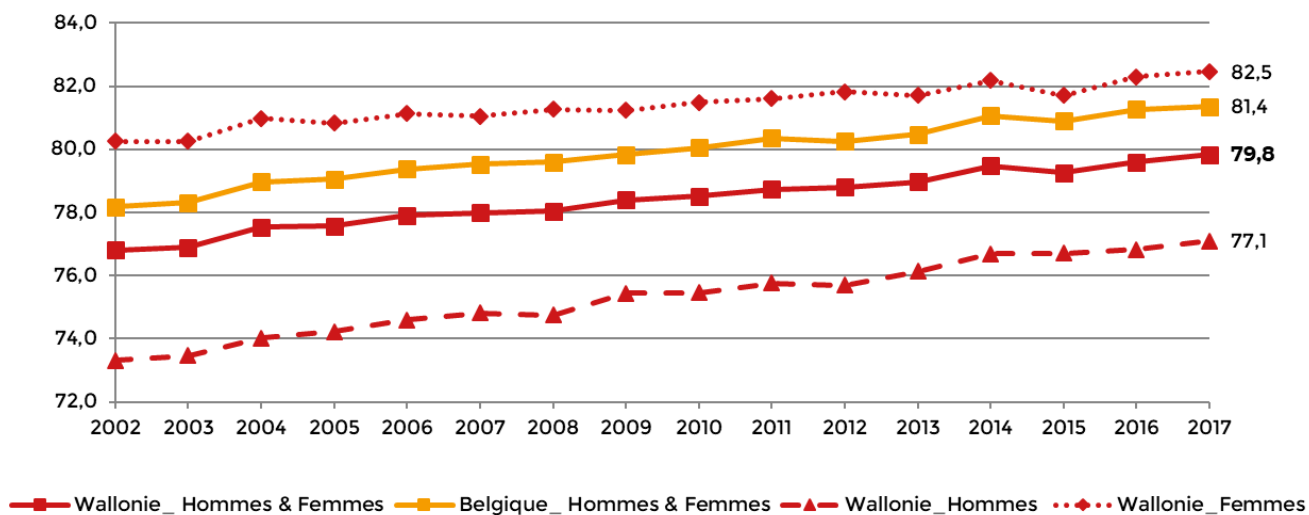
CALCUL(S) : Statbel sur les tables de mortalité annuelles, en âge révolu.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : indicateur de démographie, l'espérance de vie à un âge donné désigne le nombre moyen d'années qu'un individu de cet âge peut encore espérer vivre, dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes conditions de mortalité durant tout le reste de sa vie (probabilité de décès liée à l'âge) (définition EUROSTAT). Il synthétise dans un même calcul des déterminants de la santé d'un groupe. Repris ici sous la dimension démographie à défaut de disposer annuellement d'une statistique de l'espérance de vie "en bonne santé".

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'espérance de vie à la naissance jusqu'en 2014. Légère diminution en 2015, puis à nouveau augmentation en 2016 et 2017.

années



DÉMOGRAPHIE

Pourcentage de mères isolées lors de l'accouchement

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Office de la Naissance et de l'Enfance, ONE, Banque de données médico-sociales (BDMS), Données avis de naissance

CALCUL(S) : ONE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de mères qui vivent seules (c'est-à-dire pas en couple et pas au sein de leur famille) et celles qui vivent dans une maison d'accueil au moment de donner naissance à leur nouveau-né.

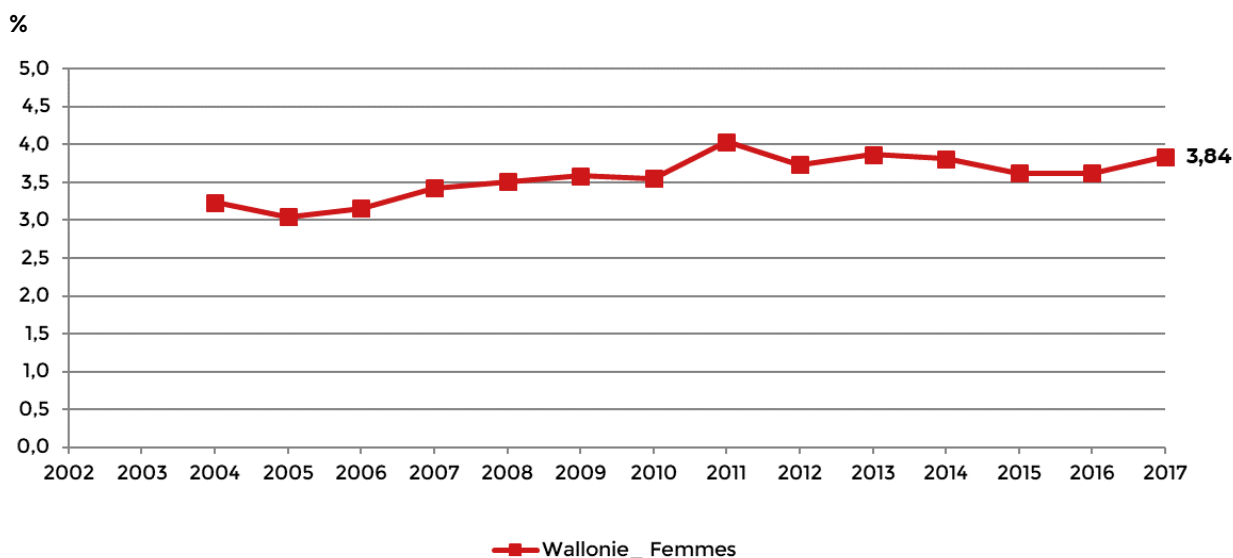
L'ONE couvre 98 ou 99% des naissances (et par extension, des accouchements). Cependant, les données manquantes sont exclues du total pour la variable.

Le dénominateur est l'ensemble des mères pour lesquelles l'ONE dispose d'informations sur leur situation familiale au moment de l'accouchement.

Cet indicateur reflète une forme d'isolement particulièrement difficile qui expose la mère et l'enfant à des risques accrus de précarisation ou de précarité multidimensionnelle.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation légère de 2005 jusqu'en 2010, augmentation plus importante en 2011, puis diminution et stabilisation jusqu'en 2016, augmentation à nouveau en 2017.



SANTÉ

Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Agence Intermutualiste

CALCUL(S) : Agence Intermutualiste

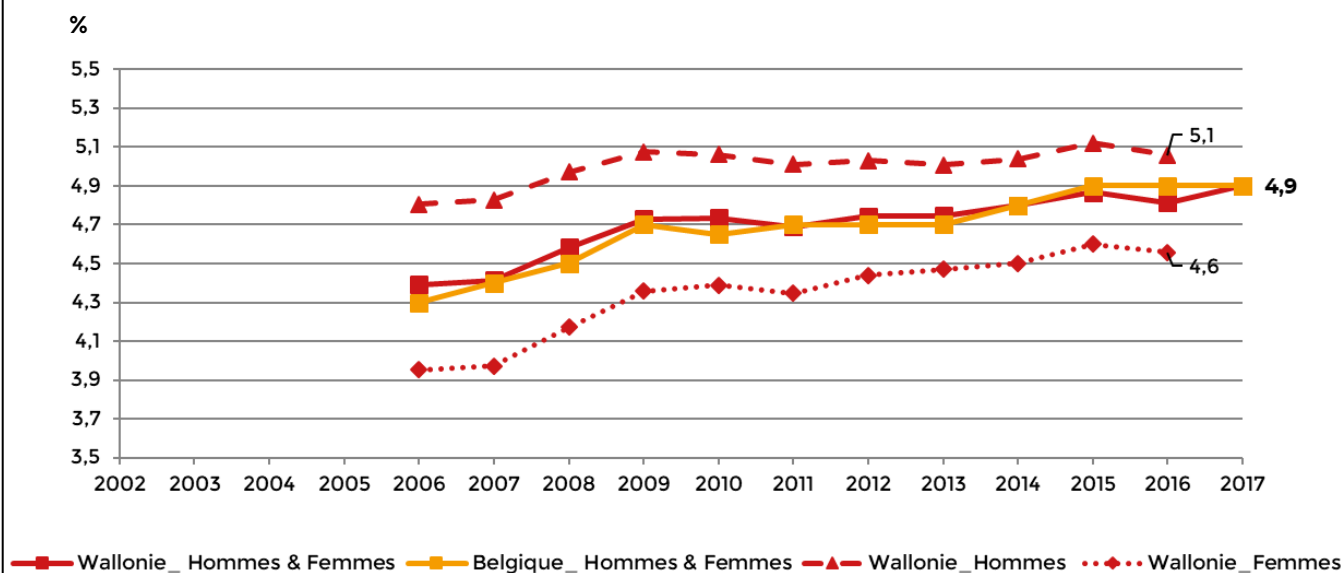
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS: Pourcentage de bénéficiaires concernés par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique (définition AIM) (99% des Belges sont bénéficiaires, c'est-à-dire en ordre avec l'assurance maladie obligatoire). D'après l'ISSP (l'Institut Scientifique de Santé Publique - Belgique), les maladies chroniques ont des conséquences sérieuses sur la santé et la perception de la santé, sur la vie quotidienne et sur la consommation/dépendance de soins.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

Attention, statistique différente de la déclaration dans l'enquête santé (tous les 4 ou 5 ans) où environ un quart de la population wallonne déclare souffrir d'au moins une maladie chronique de longue durée ou d'un handicap.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation du pourcentage de malades chroniques jusqu'en 2009, stabilisation jusqu'en 2013, augmentation en 2014 et 2017, interrompue en 2016.



SANTÉ

Taux de suicide

UNITÉ : nombre par 100 000

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2016

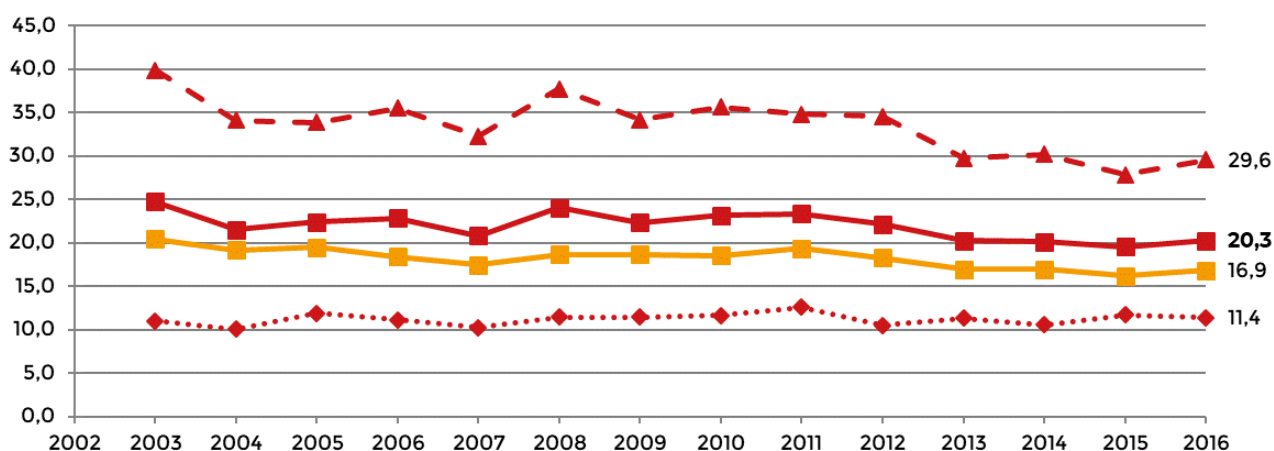
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de personnes inscrites dans les bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée "suicide".

Statistique annuelle, probablement sous-estimée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution tendancielle tout au long de la période, ponctuée par une légère augmentation en 2008.

Nbre / 100 000



Wallonie_Hommes & Femmes Belgique_Hommes & Femmes Wallonie_Hommes Wallonie_Femmes

SANTÉ

Nombre d'années de vie perdues (avant 70 ans)

(standardisée)

UNITÉ : nombre d'années

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2016

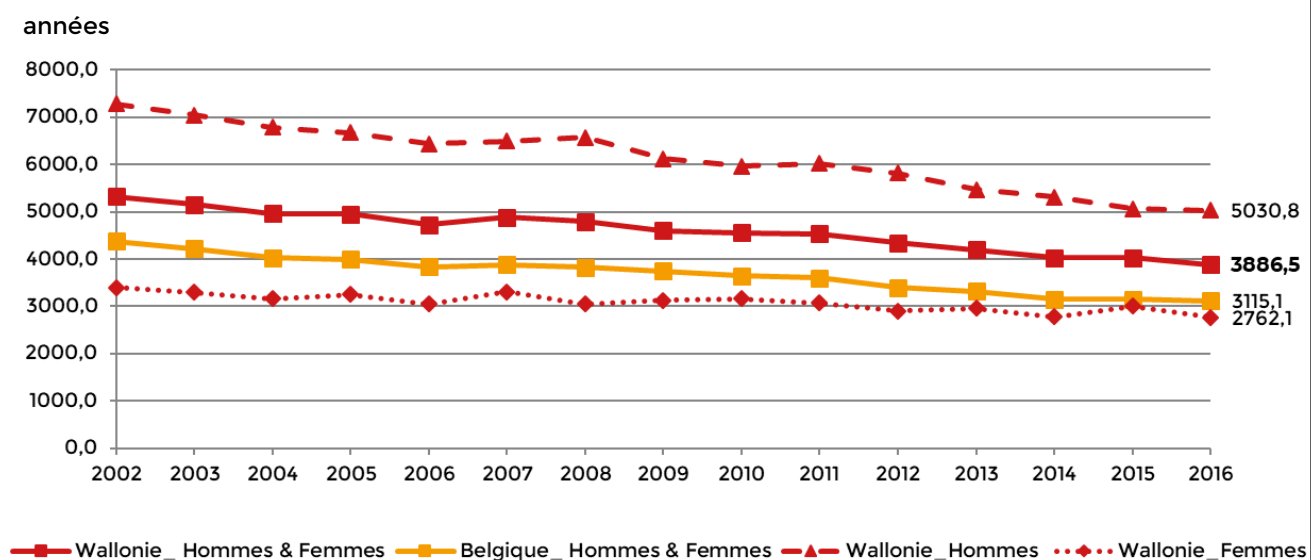
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Addition du nombre de décès aux différents âges pondérés par le nombre d'années restant à vivre jusqu'à une limite d'âge donnée, 70 ans (seuil sélectionné en cohérence avec les derniers travaux de l'OCDE).

Statistique annuelle calculée à partir des bulletins de déclarations des décès.

Indicateur de l'état de santé à travers la mortalité prématurée, mesurant les décès qui surviennent précocement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution tendancielle tout au long de la période, ponctuée par une légère augmentation en 2007.



LOGEMENT

Rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté

UNITÉ : /

SOURCE(S) : Cadastre, SPF Finances et ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

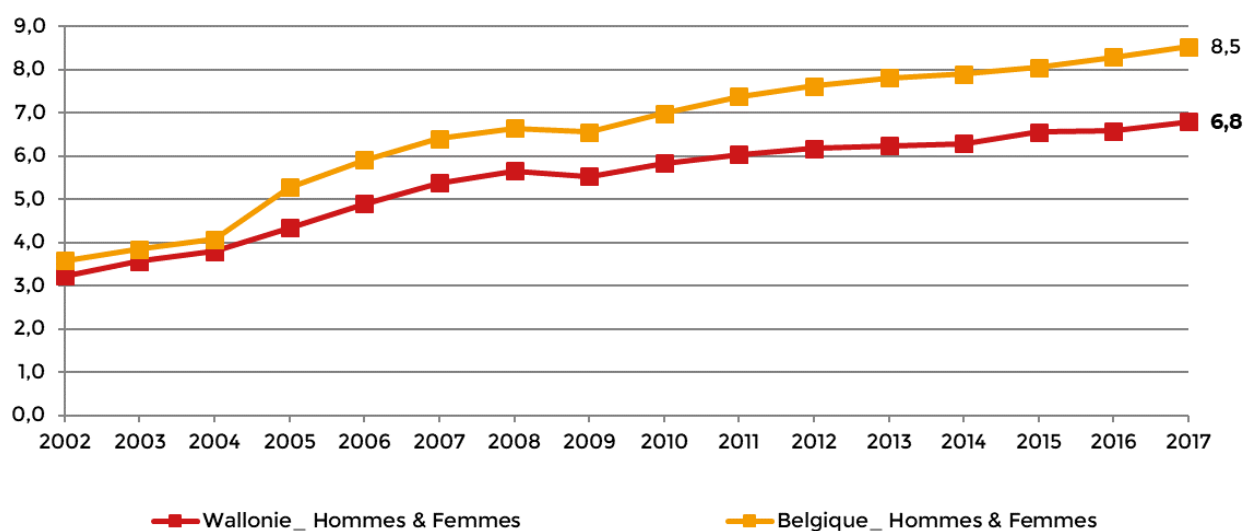
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires (ni villa, ni bungalow) dans l'ensemble de la région et le revenu disponible ajusté par habitant de la population de la région.

Statistique annuelle basée sur les enregistrements du Cadastre du SPF Finances. La statistique des prix immobiliers se base sur toutes les transactions immobilières sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Indicateur d'accès à la propriété d'un logement (lié au pouvoir d'achat d'un logement).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue, traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété.



LOGEMENT

Pourcentage d'emprunteurs ayant au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

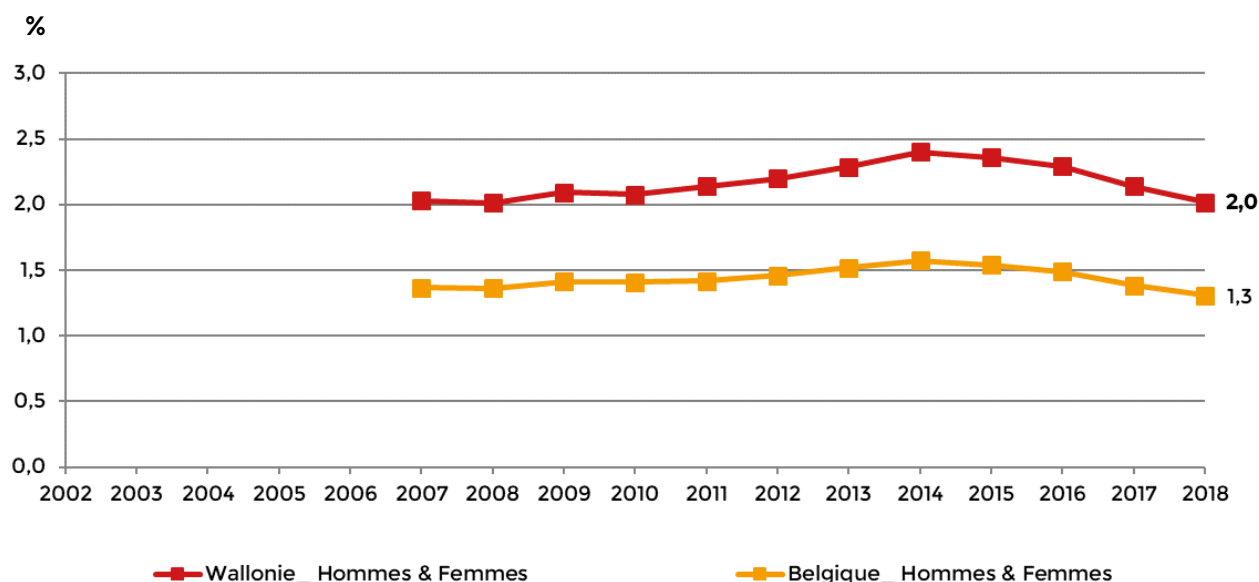
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2018

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé par rapport au nombre total d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire. Depuis le 1er juin 2003, la Centrale des crédits aux particuliers enregistre des données relatives aux crédits, notamment hypothécaires, contractés à des fins privées par des personnes physiques en Belgique. La Centrale enregistre également les éventuels défauts de paiement qui surviennent dans le cadre de ces contrats. Les crédits n'ayant pas fait l'objet d'un apurement des sommes impayées sont considérés comme « non-régularisés ».

Indicateur de difficulté financière d'accès à la propriété d'un logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue depuis 2010, traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété ; tendance à la diminution à partir de 2014.



FORMATION

Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) sans diplôme ou uniquement avec le diplôme primaire

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

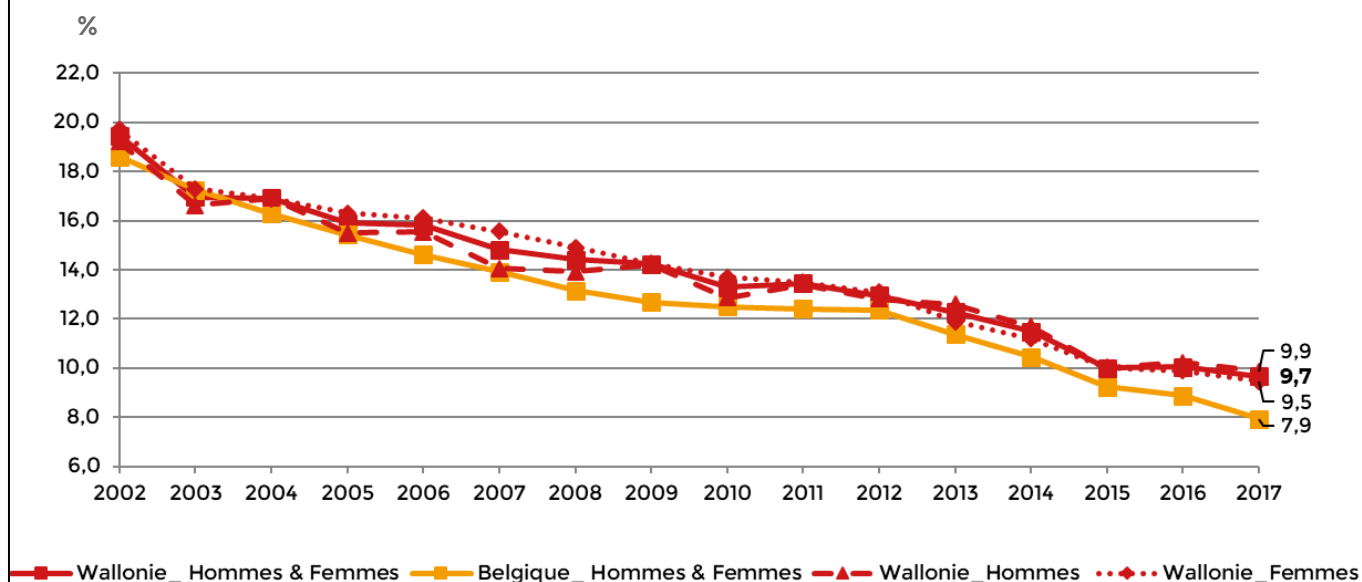
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au maximum le diplôme d'études primaires (ou qui n'ont jamais suivi un enseignement).

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très peu qualifié (uniquement un diplôme de l'enseignement primaire ou sans diplôme). L'objectif est d'estimer le pourcentage de la population à risque d'exclusion.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage de la population sans diplôme ou disposant uniquement du diplôme primaire, notamment expliquée par les décès de personnes plus âgées avec une proportion plus importante de peu diplômées. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).



FORMATION

Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

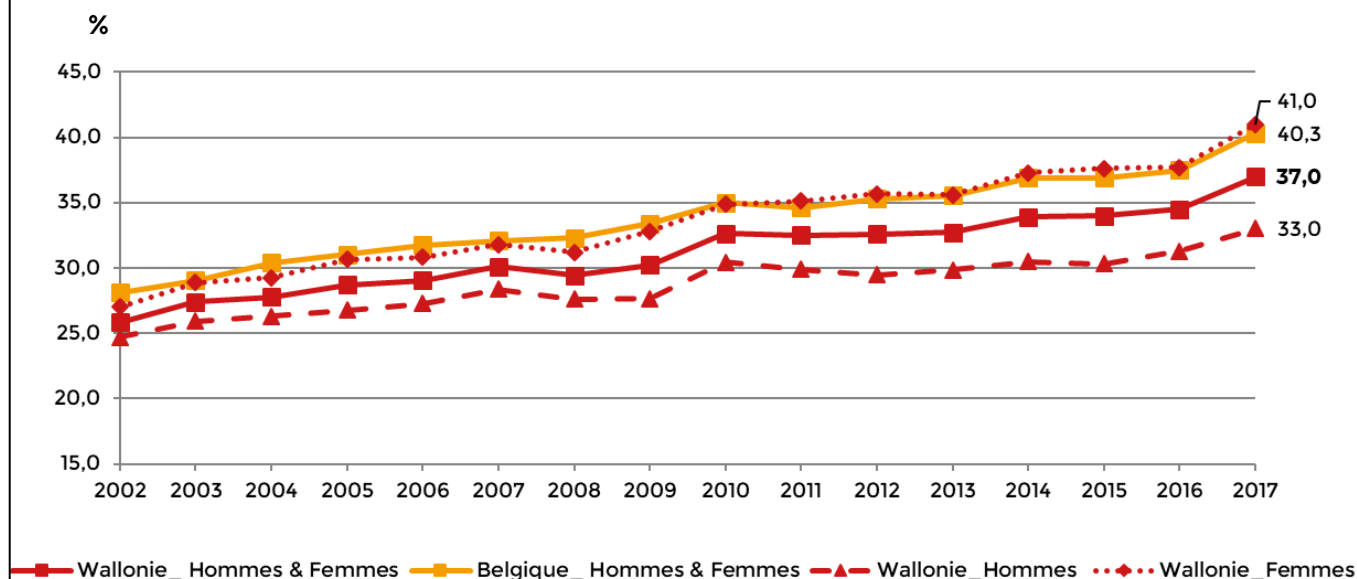
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au minimum un diplôme de l'enseignement supérieur.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très qualifié : diplôme de l'enseignement supérieur (enseignement supérieur non universitaire de type court, de type long ou universitaire).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation continue depuis 2002, et écart grandissant entre femmes et hommes. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).



FORMATION

Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

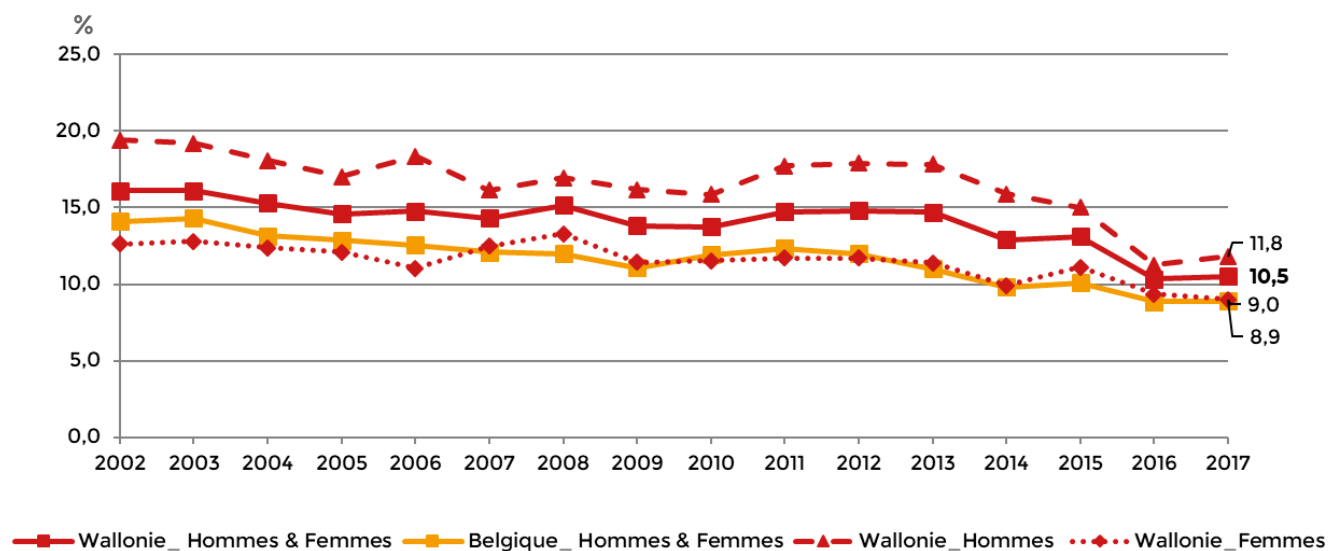
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur de risque d'exclusion des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation annuelle, mais tendance à la diminution à partir de 2013, accentuée en 2016. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).



FORMATION

Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Ministère de la FWB-AGERS fichiers "pilotage"

CALCUL(S) : AGERS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2016

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire. Un élève est dit "à l'heure" s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il est dit "en retard scolaire".

Statistique annuelle issue des bases de données administratives de la FWB.

Indicateur de parcours des jeunes dans la formation. L'échec scolaire et le redoublement, aux multiples causes, pénalisent les jeunes et sont parfois un premier pas vers l'abandon scolaire.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage d'élèves à l'heure entre 2005 et 2011, hausse depuis 2013.



FORMATION

Pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

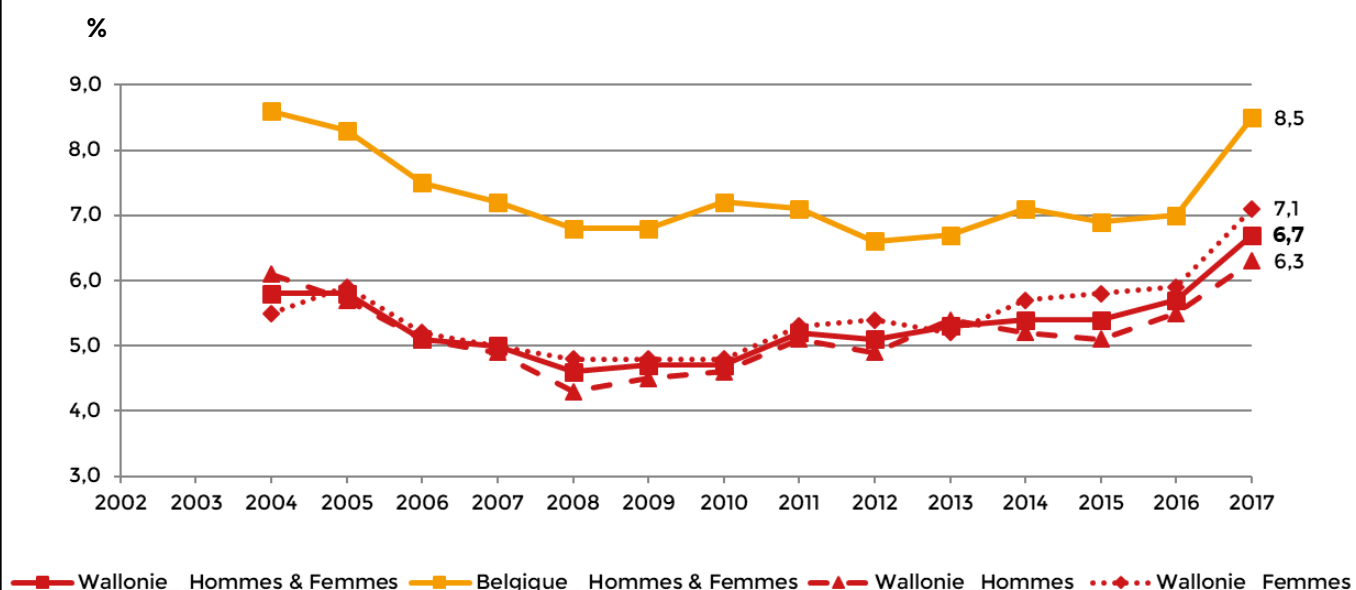
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25-64 ans) qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence de l'enquête.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de formation tout au long de la vie de la population.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution jusqu'en 2008, légère augmentation jusqu'en 2016. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1 et analyse en partie 4), augmentation confirmée par les données administratives.



SÉCURITÉ

Nombre de tués dans des accidents de la route (dans les 30 jours) par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : Statbel / VIAS (IBSR)

CALCUL(S) : IBSR

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de tués dans des accidents de la route (décédés sur place ou endéans les 30 jours suivant la date de l'accident) par million d'habitants.

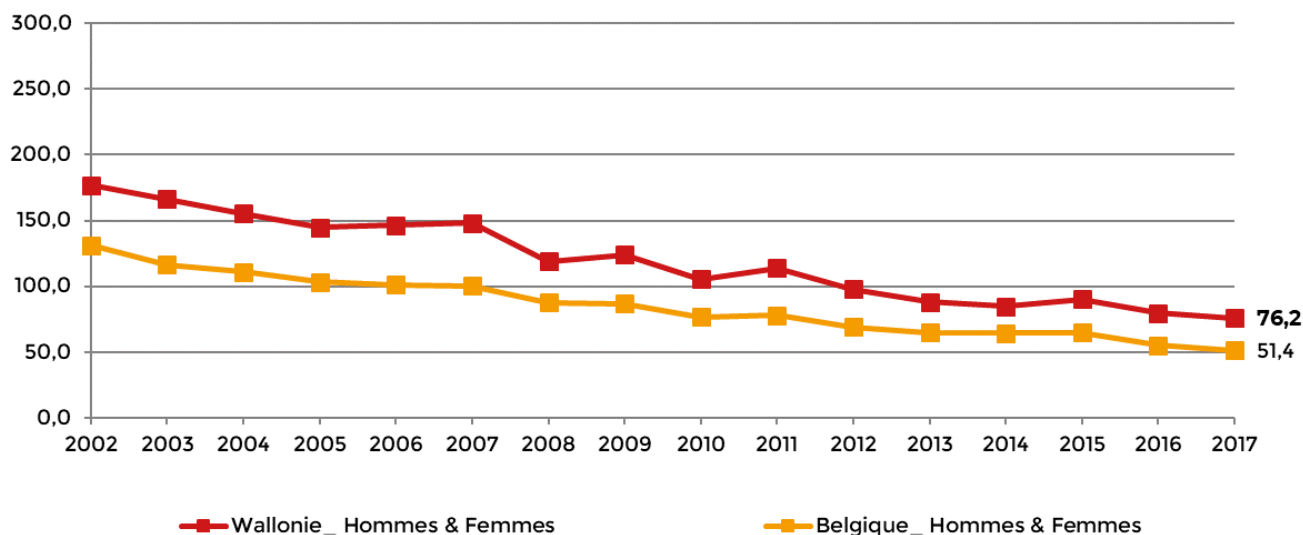
Sur base d'études belges et internationales, le taux d'enregistrement par la police est évalué à 90% pour les accidents mortels (les données des parquets nous permettent cependant d'améliorer les résultats) (Statbel).

Indicateur de la sécurité routière.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution tendancielle avec quelques fluctuations annuelles.

nbre/million



SÉCURITÉ

Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : Statbel / VIAS (IBSR)

CALCUL(S) : IBSR (nombre pondéré)

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants.

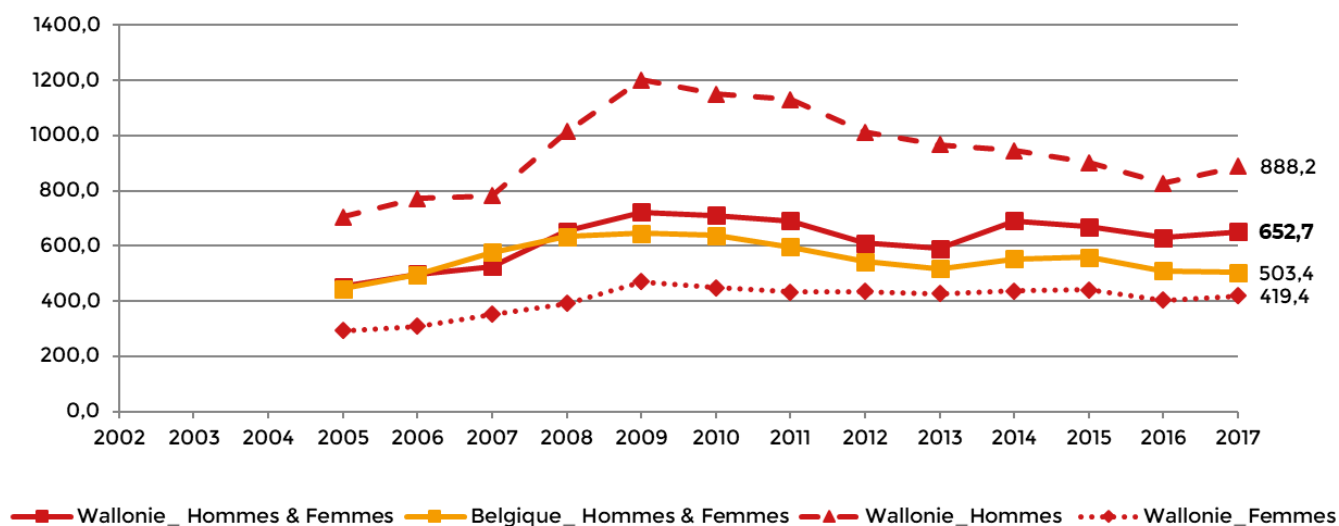
Statistique annuelle de l'IBSR.

Indicateur de responsabilité civile engagée dans les accidents de la route.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, surtout parmi les hommes, diminution ensuite jusqu'en 2013, augmentation puis légères fluctuations ensuite.

nbre/million



SÉCURITÉ

Nombre d'infractions : infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : CGOP/B - statistiques policières de la criminalité, données de gestion

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre d'infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants. Les infractions contre l'intégrité physique regroupent une dizaine de figures criminelles parmi lesquelles les coups et blessures volontaires sont les plus fréquents (CGOP/B). À noter que les faits concernant le viol et l'attentat à la pudeur ne sont pas repris dans cette catégorie-ci.

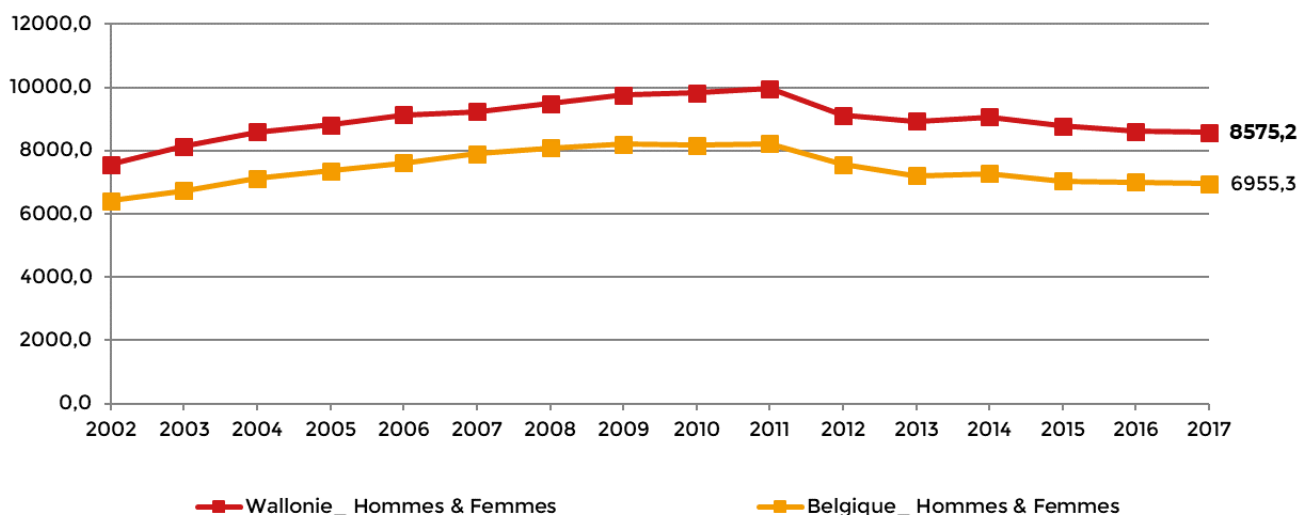
Indicateur d'incivilité grave.

Statistique annuelle basée sur la criminalité enregistrée. Sous-estimation (voir Rapport annuel de la Police Fédérale sur les statistiques policières de criminalité 2011).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2009, diminution et stabilisation ensuite.

nbre/million



CULTURE

Fréquentation des Belges francophones à des attractions touristiques culturelles et naturelles proposées en Wallonie

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Observatoire du Tourisme wallon (OTW) du Commissariat général au Tourisme (CGT)

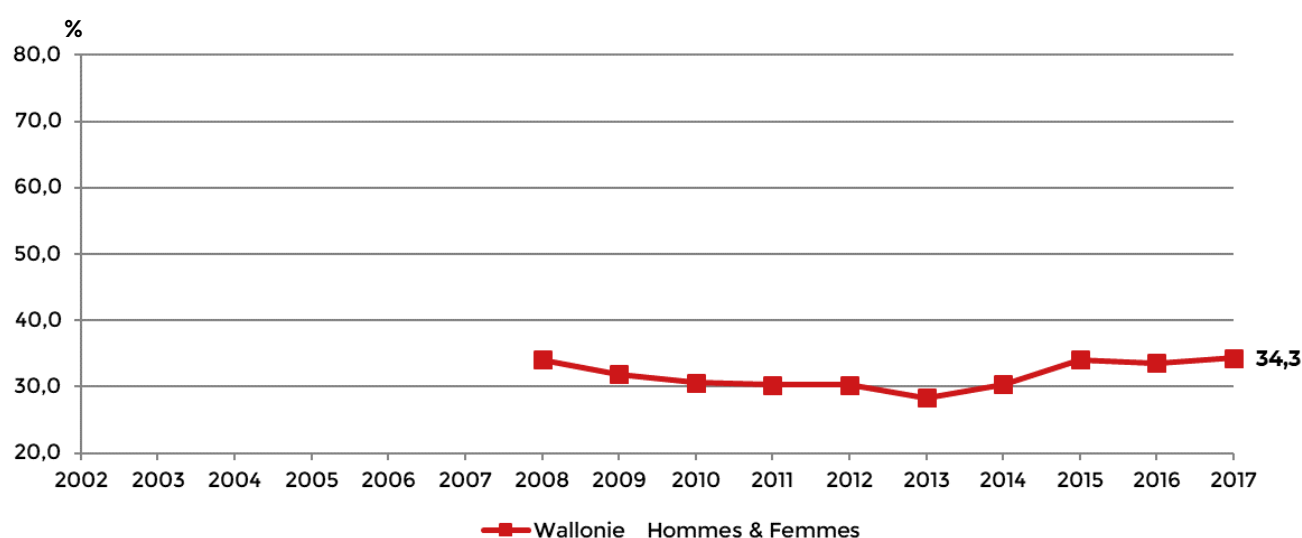
CALCUL(S) : Observatoire du Tourisme wallon (OTW) du Commissariat général au Tourisme (CGT)

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2008-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de visiteurs belges francophones aux attractions d'intérêt culturel (châteaux et citadelles, demeures et monuments historiques, musées) ou naturel (grottes et cavernes, jardins, parcs et réserves, parcs animaliers et zoos) proposées en Wallonie.

La participation aux activités culturelles reflète une qualité de vie, des traditions et des croyances. Dans sa dimension sociale, l'activité culturelle procure un sentiment d'identité, de partage de valeurs et d'appartenance ; elle enraye l'exclusion et favorise la cohésion et la stabilité sociale (Institut de statistique de l'UNESCO, Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles de 2009, p.44)

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution quasi continue jusqu'en 2013 ; augmentation jusqu'en 2015, puis stabilisation pour les deux dernières années observées.



CULTURE

Pourcentage d'usagers emprunteurs des bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : MFWB – Service de la Lecture publique

CALCUL(S) : MFWB – Service de la Lecture publique et IWEPS

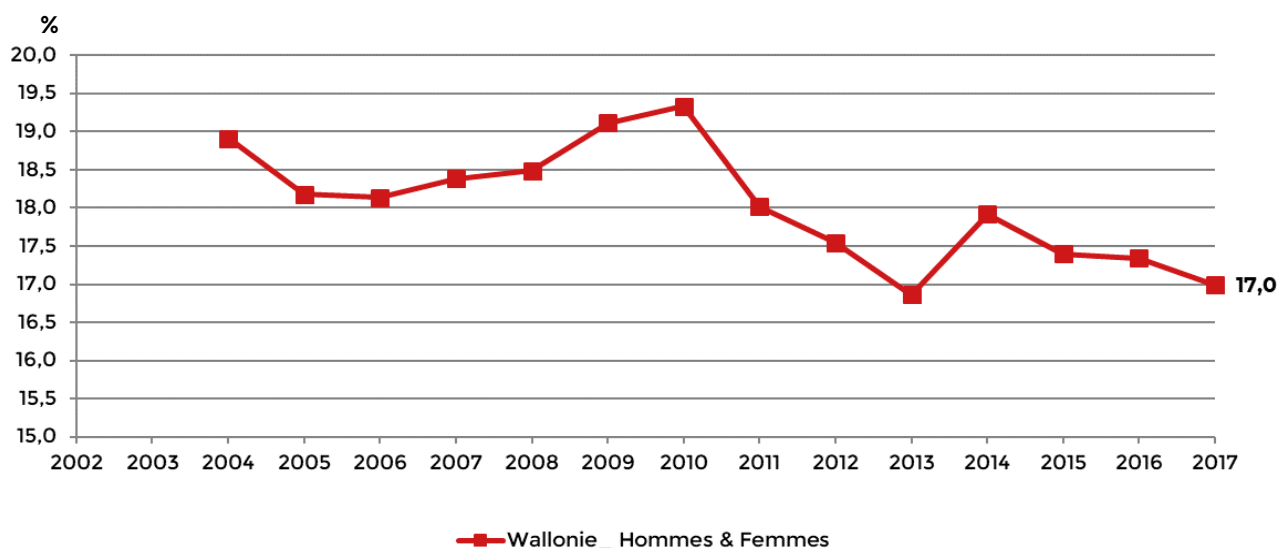
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des usagers inscrits dans une bibliothèque publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représentés soit par des individus soit par des collectivités. Les collectivités sont des groupes de personnes (associations, institutions, etc.) qui utilisent les services de la bibliothèque à des fins collectives. Une certaine prudence est requise pour l'estimation des usagers que représentent ces collectivités. En effet, parmi celles-ci, il est vraisemblable que tous les membres n'utilisent pas forcément les services de la bibliothèque, mais les estimations produites considèrent que les usages sont réalisés pour l'ensemble des membres et que toutes ces personnes, à travers leur institution, leur groupe, seront informées de l'offre de services de la bibliothèque. Il convient également de tenir compte des « doublons » du simple fait que certaines personnes faisant partie d'une collectivité possèdent aussi une inscription individuelle. On peut ainsi imaginer qu'une personne soit inscrite personnellement à sa bibliothèque, mais qu'elle soit également prise en compte en tant que membre d'une ou des deux associations dont elle est membre.

Indicateur de pratique de lecture de la population et de fréquentation des bibliothèques devenues au fil des ans, depuis la publication du décret de 2009, un véritable opérateur culturel inscrit dans une démarche d'éducation permanente.

Statistique annuelle du Réseau public de Lecture.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2010 suivie d'une diminution jusqu'en 2013, puis d'une augmentation en 2014, année qui connaît un accroissement appréciable du nombre d'usagers, en particulier des usagers des collectivités ; diminution ensuite.



CULTURE

Moyenne des participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles

UNITÉ : nombre de participants/animations

SOURCE(S) : MFWB – Service de la Lecture publique

CALCUL(S) : MFWB – Service de la Lecture publique et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2016

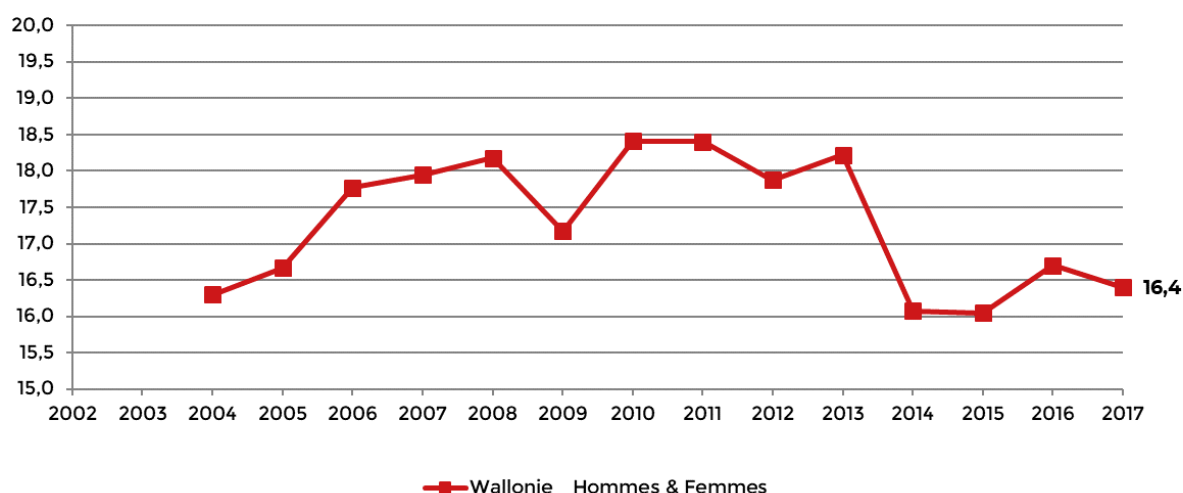
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre moyen de personnes qui participent à des animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la FWB dans et hors des bibliothèques (heures du conte, ateliers d'écriture, ateliers de slam, ateliers philo, conférences, rencontres intergénérationnelles, créations mêlant poésie et peinture, ateliers scientifiques...). Depuis le décret de 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques (MB 5/11/2009), les animations prennent une place de plus en plus importante au sein des bibliothèques publiques, jouant le rôle de médiation entre les ressources dont elles disposent et leur population. Les animations, réalisées en partenariat avec d'autres structures de la commune (centre culturel...), sont aussi le reflet de la bibliothèque ouverte sur l'extérieur ; elles s'inscrivent dans une vision d'émancipation du public et d'éducation permanente.

Indicateur de pratiques culturelles de la population et de dynamisme des bibliothèques publiques inscrites dans une démarche d'ouverture et d'éducation permanente.

Statistique annuelle du Réseau public de Lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Augmentation quasi constante, d'année en année, entre 2004 et 2011, interrompue par une baisse en 2009, expliquée par une très forte hausse du nombre d'animations (+15,7%) proportionnellement beaucoup plus importante que la hausse des participants (+9,2%). Diminution forte en 2014, confirmée en 2015. Redressement en 2016 puis légère diminution en 2017.

nbre/animation



VALEURS

Satisfaction de vie (estimation)

UNITÉ : /

SOURCE(S) : Baromètre social de la Wallonie (BSW), European Value Survey (EVS), European Social Survey (ESS) et Veenhoven

CALCUL(S) : estimation IWEPS

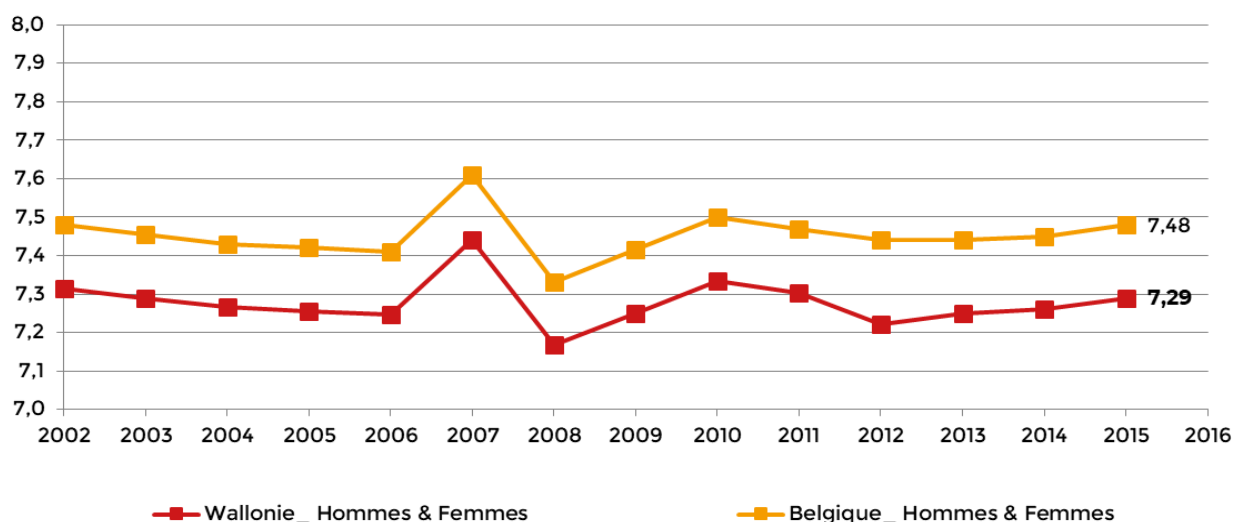
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2015

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Cet indicateur mesure la satisfaction globale des individus en les invitant à répondre, suivant une échelle de gradation, à une question unique "Êtes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez ?".

Statistique annuelle estimée sur base de 3 sources d'enquêtes "intercroisées" : BSW (échantillon 1 200 Wallons), EVS (échantillon : 1 500 Belges dont environ 600 Wallons), Eurobaromètre repris par Veenhoven (1 000 Belges).

Indicateur traduisant la satisfaction de vie générale d'une population et donc ses sentiments par rapport à la "vie".

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Diminution jusqu'en 2006, fluctuations fortes en 2007 et 2008. Tendance à la hausse depuis 2012.



VALEURS

Pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages

UNITÉ : %

SOURCE(S) : SPF Finances

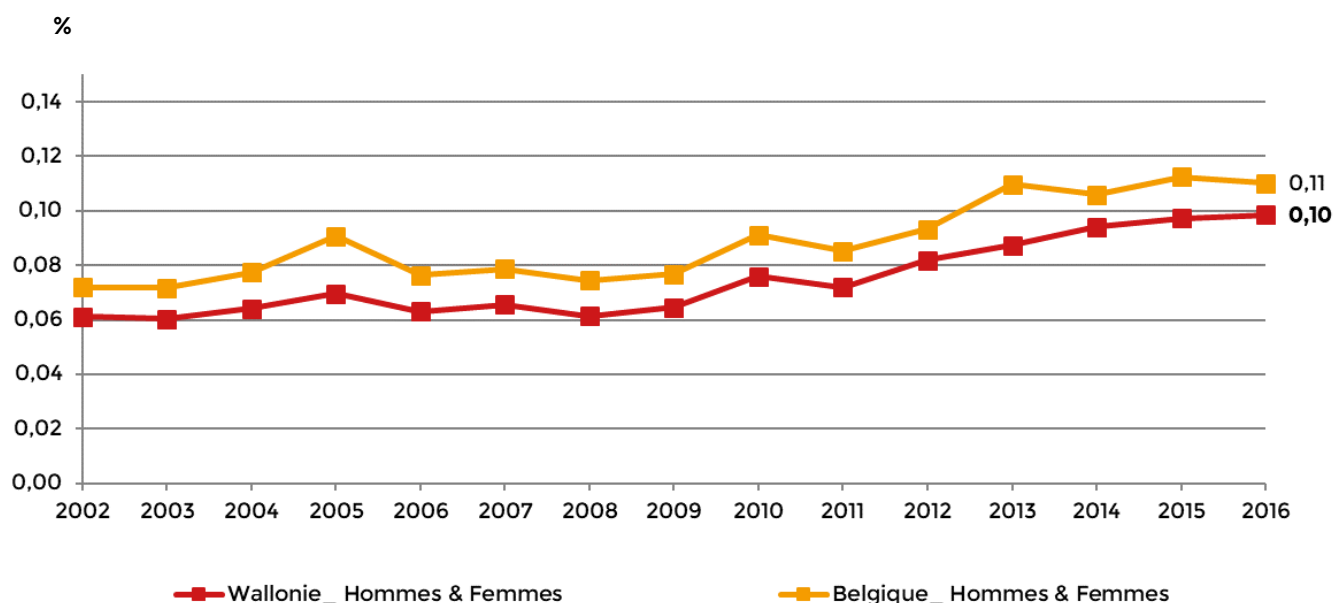
CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2016

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage du montant total des libéralités déclarées au code 3940 de la déclaration d'impôt des personnes physiques (c'est-à-dire sans tenir compte des libéralités à des institutions d'enseignement ou de recherche, codes 1393 et 2393). Cette déclaration permet, à certaines conditions, une déduction d'impôts. Depuis le 1er janvier 2011, le montant minimum pour être fiscalement déductible est passé de 30 à 40 euros, ce qui peut influencer la courbe d'évolution du pourcentage.

Indicateur qui traduit une générosité financière de la population (à travers les libéralités).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à l'augmentation sur l'ensemble de la période, avec quelques pics en 2005, 2010 et 2013.



VALEURS

Pourcentage de nouveaux donneurs de sang par rapport à la population en âge de donner

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Croix-Rouge de Belgique et Statbel

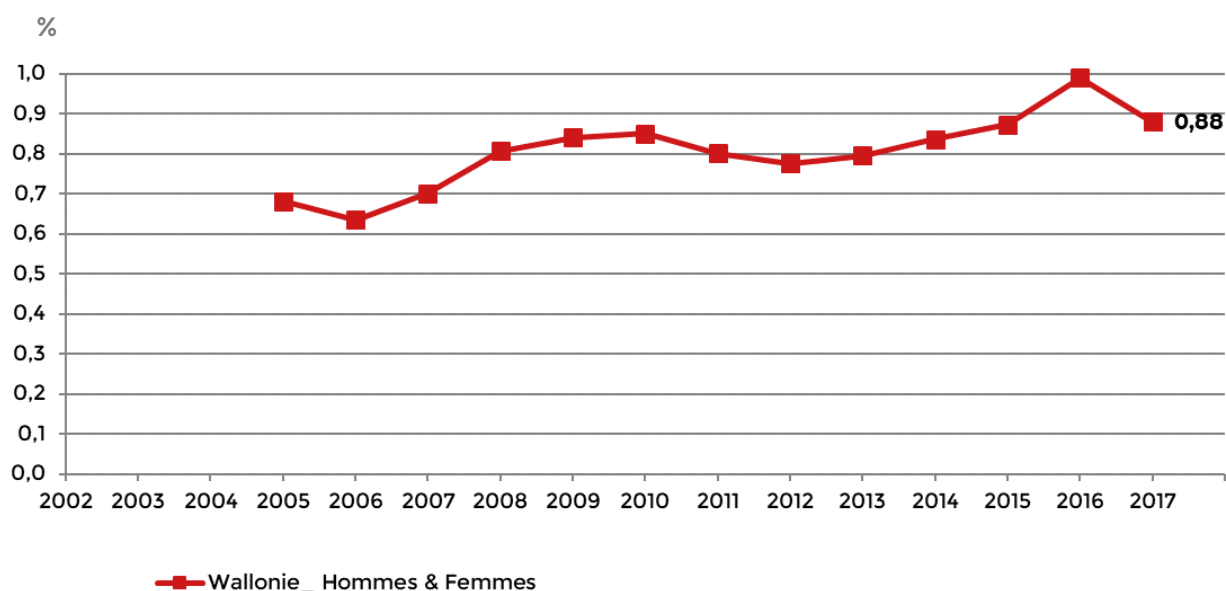
CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des nouveaux donneurs de sang qui se sont présentés à un lieu de collecte de la Croix-Rouge de Belgique (francophone) en fonction de la population adulte en âge de donner (de 18 à 65 ans).

Indicateur qui traduit une générosité non financière (à travers les dons de sang).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2007 à 2010, légère diminution ensuite, reprise en 2013, avec un pic d'augmentation en 2016, diminution en 2017.



REVENU

Revenu disponible ajusté net par habitant

UNITÉ : euros de 2014/habitant

SOURCE(S) : ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2016

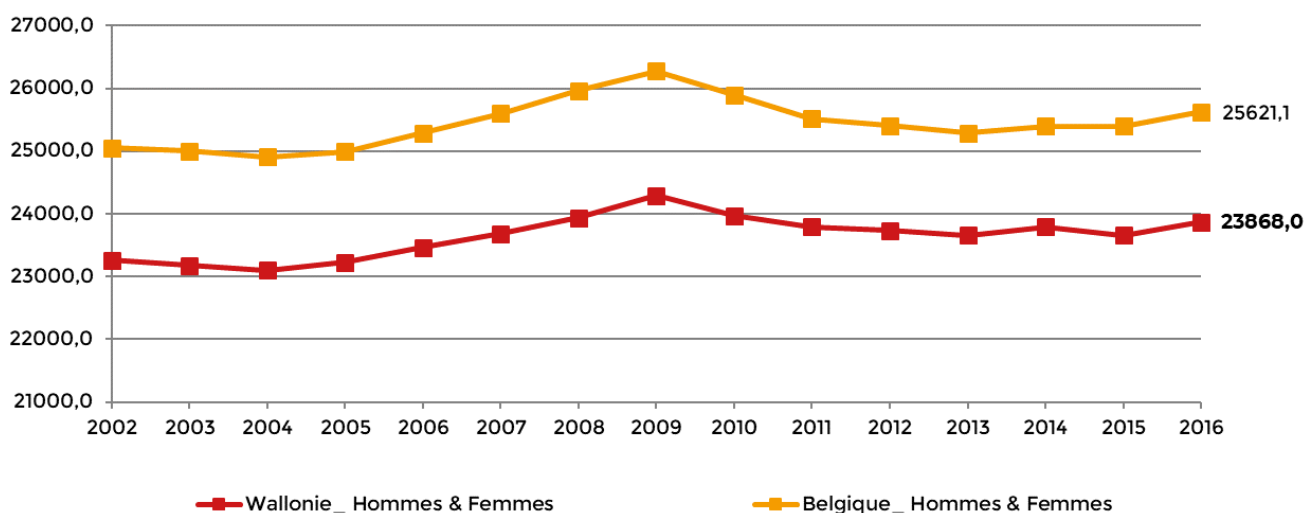
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le revenu disponible ajusté net des ménages est la somme dont dispose un ménage chaque année, après impôts. C'est un indicateur estimant, au niveau macroéconomique, le pouvoir d'achat ou la capacité à répondre aux besoins en termes de consommation de divers biens et services.

Statistique annuelle dérivée des publications de l'ICN.

Indicateur de niveau de vie.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, ensuite diminution (pas de retard d'un an comme les statistiques fiscales) jusqu'en 2013 suivie d'une stabilisation.

euros/hab



REVENU

Pourcentage de majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes (fin de l'année)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers et Statbel

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2017

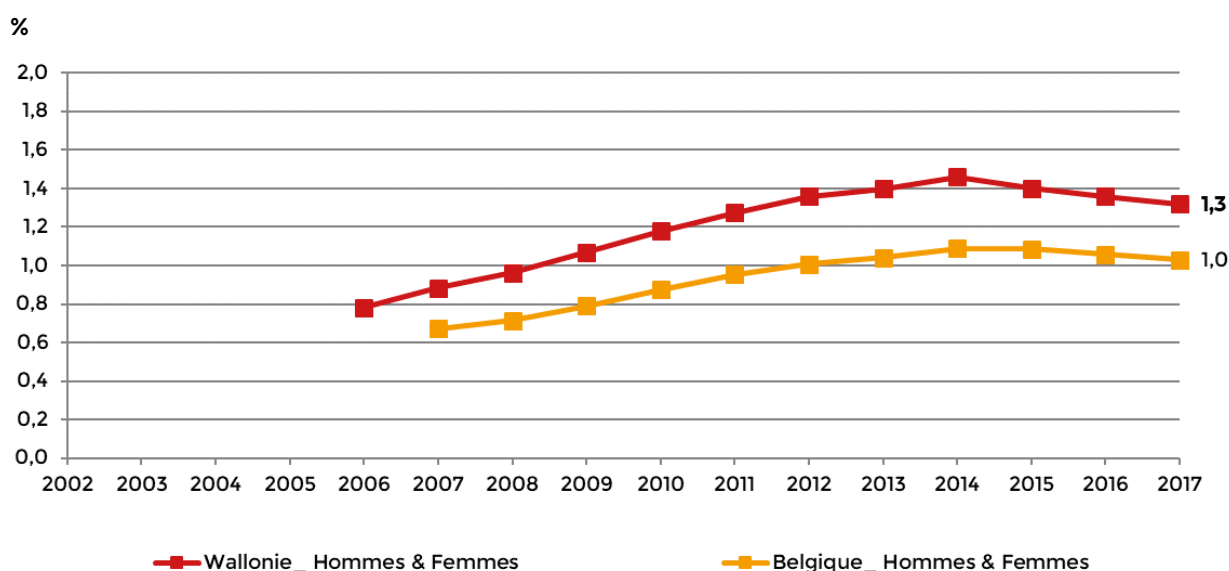
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes ayant un règlement collectif de dettes (RCD) en cours à la fin de l'année dans la population majeure (18 ans et +). Le règlement collectif de dettes (RCD) est une procédure judiciaire de médiation de dettes dont l'objectif est de rétablir la situation financière d'une personne en état de surendettement durable en procédant, dans la mesure de ses possibilités, au remboursement de toutes ou d'une partie de ses dettes tout en veillant à lui garantir une vie conforme à la dignité humaine.

Statistique annuelle basée sur les données de la BNB - Centrale des crédits aux particuliers.

Indicateur de pauvreté.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : en augmentation de 2006 à 2014. Diminution depuis 2015.



REVENU

Pourcentage d'enfants (de 0 à 17 ans) vivant dans un ménage sans emploi

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

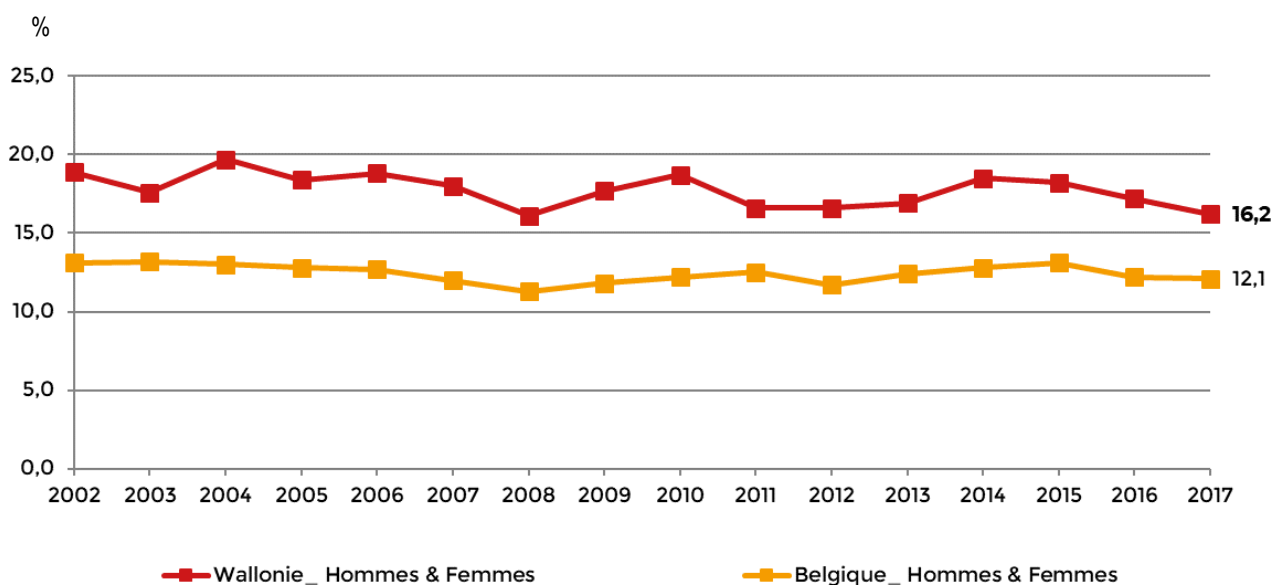
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes de 0 à 17 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'occupe un emploi par rapport à la population totale du même groupe d'âge.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de risque de pauvreté des enfants.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuations tout au long de la période. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).



REVENU

Pourcentage de clients résidentiels en défaut de paiement pour l'électricité

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : CWAPE

CALCUL(S) : CWAPE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage de clients résidentiels (particuliers) déclarés en défaut de paiement par rapport à l'ensemble des clients résidentiels.

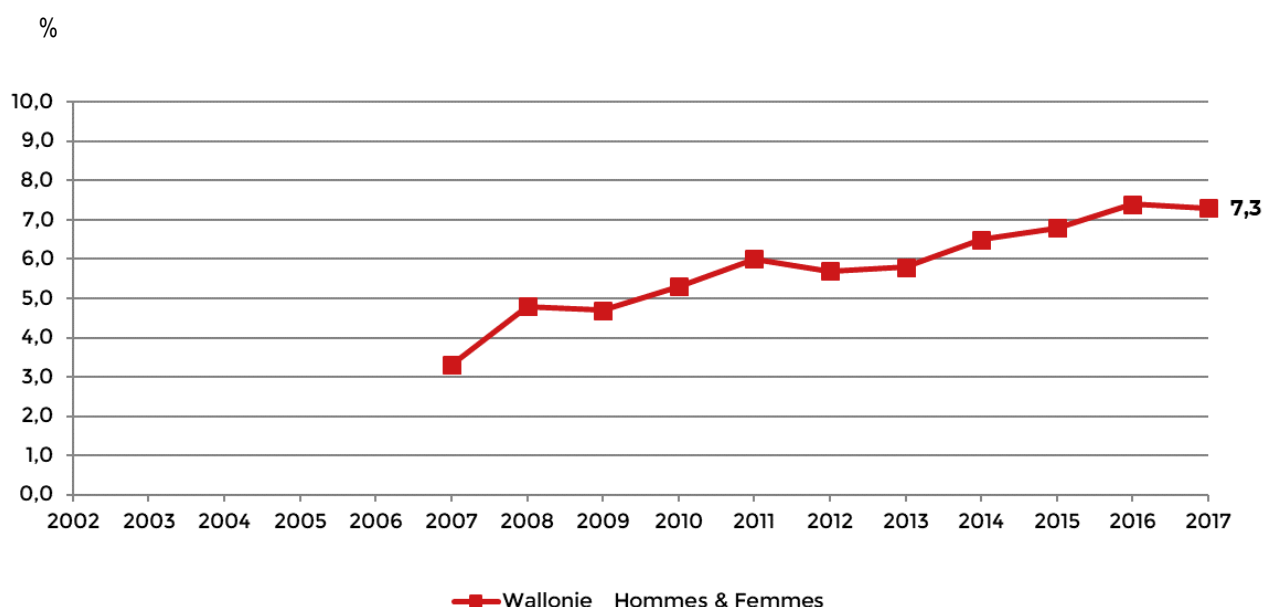
Si le client n'a pas été en mesure de régulariser sa situation après l'envoi d'au moins un courrier de rappel et d'un courrier de mise en demeure, le fournisseur peut, conformément à l'article 31 (en électricité) de l'AGW OSP (Arrêté du Gouvernement Wallon relatif aux obligations de service public dans le marché de l'électricité), le déclarer en défaut de paiement.

Statistique annuelle basée sur les bases de données administratives de la CWAPE (uniquement depuis 2007).

Indicateur de déprivation lié à l'accès à l'énergie dans le logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : en augmentation par palier depuis 2007, stabilisation en 2017.



EMPLOI

Taux d'emploi BIT des 20 à 64 ans

UNITÉE : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

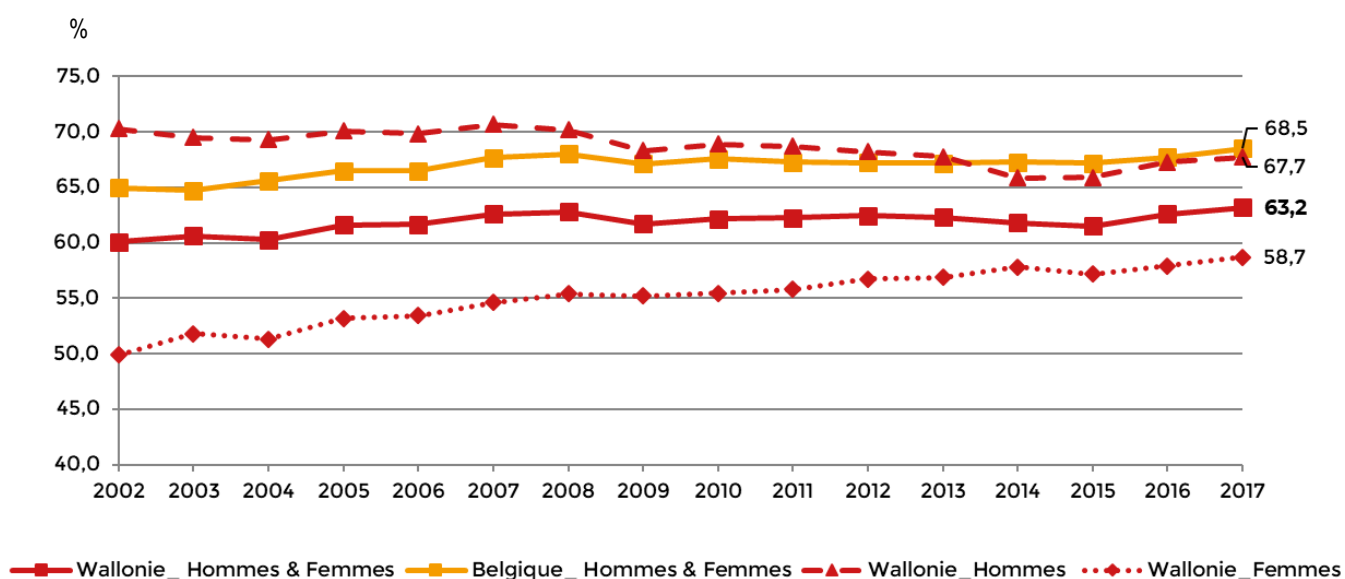
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler.

Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'accès au marché du travail, un des déterminants de l'intégration sociale.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : très légère augmentation tendancielle pour l'ensemble de la population, combinaison de tendances par genre très différentes : augmentation soutenue et continue du taux d'emploi féminin et diminution du taux d'emploi masculin. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).



EMPLOI

Salaire journalier brut médian

UNITÉ : euros/ETP (équivalent temps plein)

SOURCE(S) : Office national de Sécurité sociale (ONSS)

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le salaire journalier brut médian correspond au salaire du travailleur situé au centre de la distribution des salaires journaliers bruts des travailleurs salariés assujettis à l'ONSS qui travaillent en Wallonie, exprimés en équivalents-temps plein (ETP).

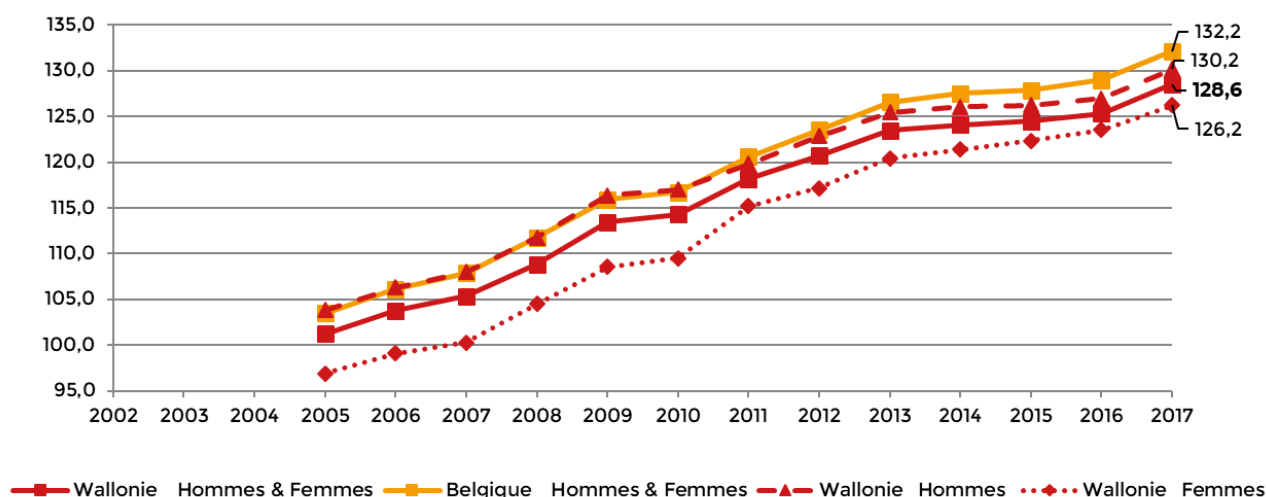
La rémunération journalière est une donnée dérivée, calculée à partir de la rémunération brute ordinaire qui sert de base au calcul des cotisations de sécurité sociale. Dans ce calcul, on tient uniquement compte des rémunérations qui se rapportent directement aux prestations de travail exprimées en journées rémunérées et/ou en heures rémunérées. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site :

<http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>.

Indicateur de niveau de vie, à travers le revenu professionnel.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation quasi constante.

euros/ETP



EMPLOI

Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

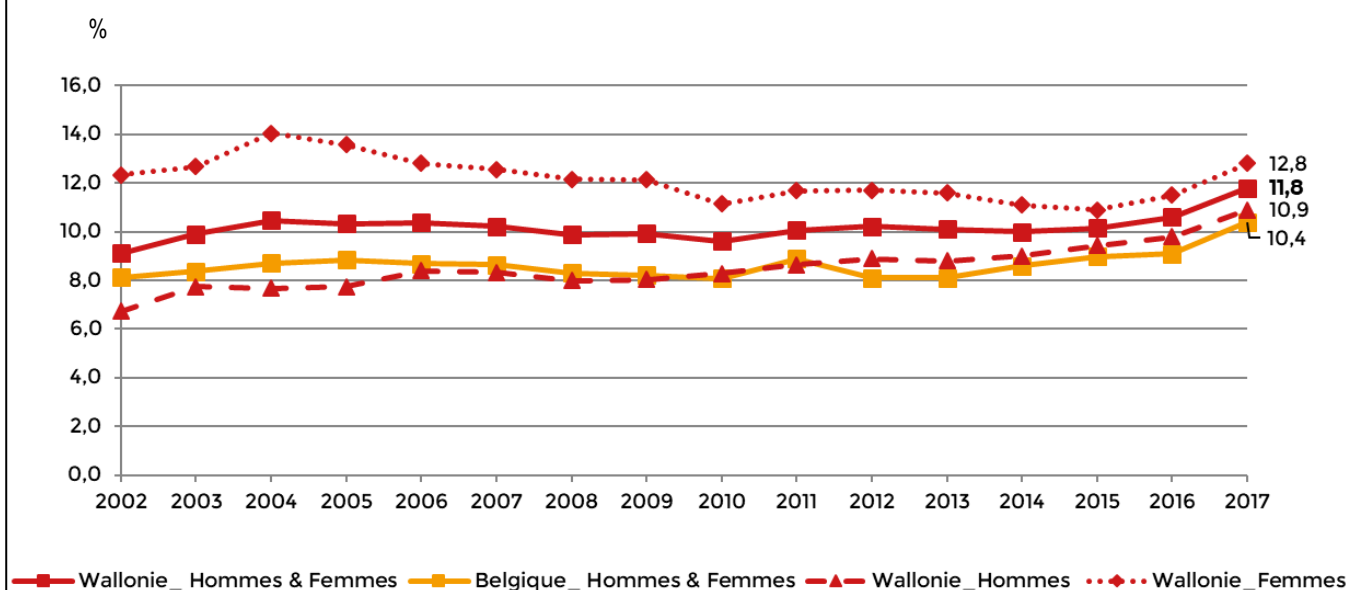
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés de 15 à 64 ans. L'emploi temporaire concerne l'emploi à durée déterminée ou lié à une période non connue, mais clairement définie sur la base de critères objectifs tels que l'achèvement d'un contrat ou le remplacement temporaire d'un salarié absent.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur des conditions de travail et de la précarité de l'emploi.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : quasi stable depuis 2004. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).



EMPLOI

Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus de 1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

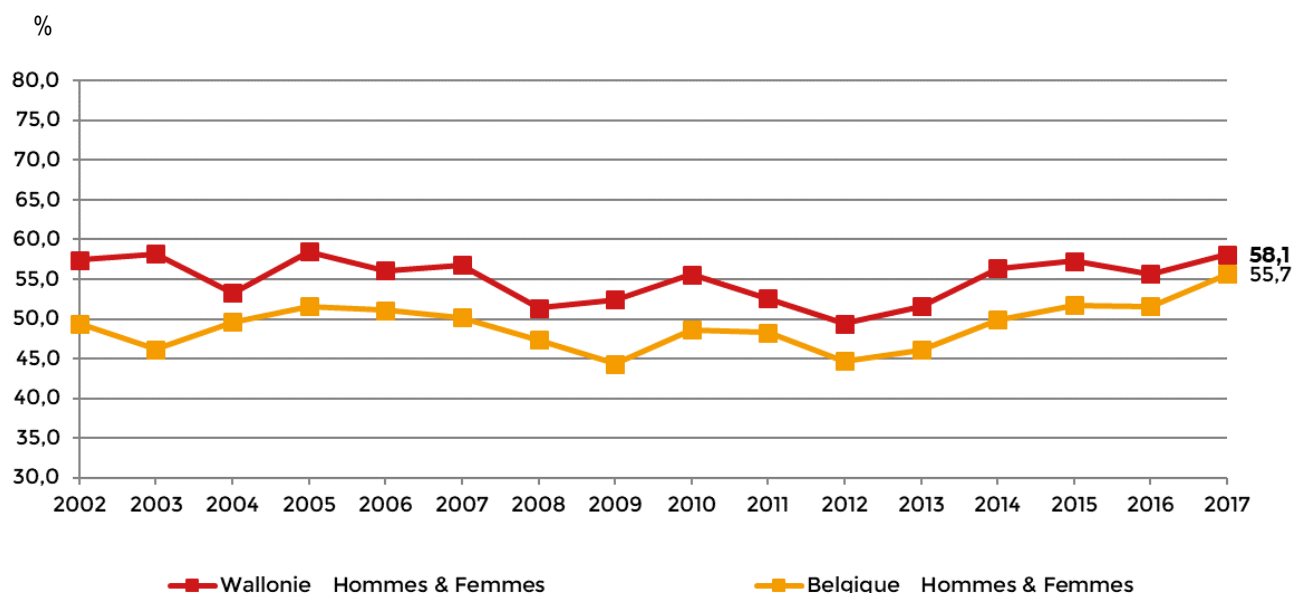
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus d'un an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus). Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de difficulté d'accès au marché du travail et de risque d'exclusion de la société lié à une période de chômage prolongée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuations annuelles conjoncturelles/cycliques avec, sur la période analysée, un maximum en 2005 et un minimum en 2012. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).



EMPLOI

Pourcentage de travailleurs salariés assujettis à l'ONSS bénéficiant d'un congé thématique pour l'un des motifs suivants : congé parental, congé pour assistance médicale, congé pour soins palliatifs.

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : ONEM - Statistiques des paiements ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

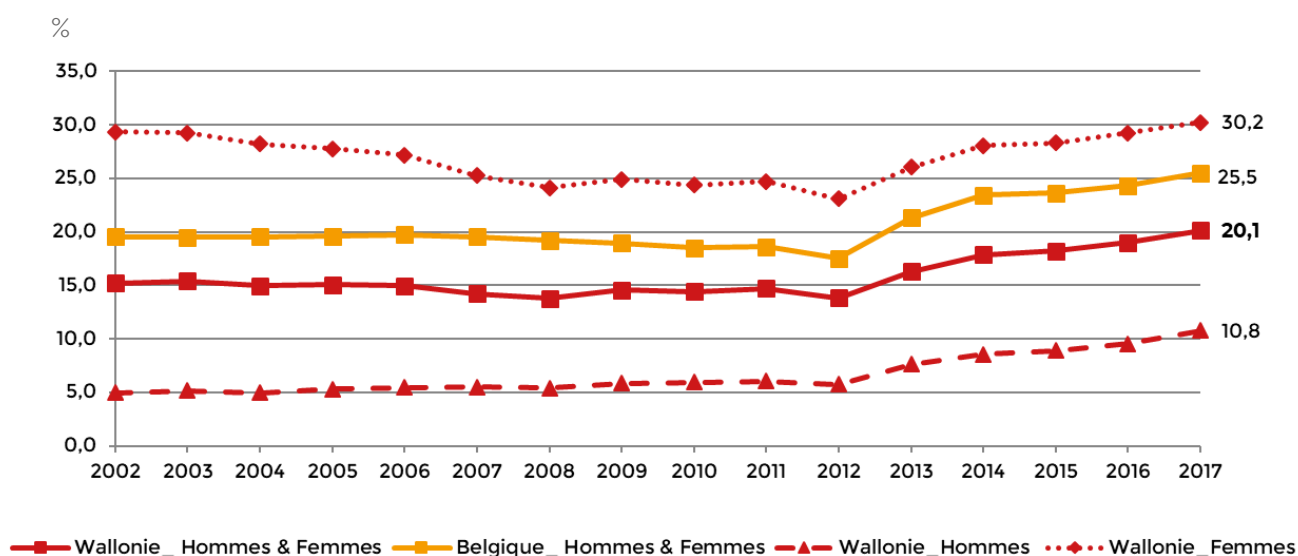
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le congé thématique est une forme spécifique d'interruption de carrière complète ou partielle permettant au travailleur de suspendre ou de réduire temporairement ses prestations pour s'occuper de son / ses jeune(s) enfant(s) (congé parental) ou pour assister ou octroyer des soins à un membre de son ménage ou de sa famille qui souffre d'une maladie grave (congé pour assistance médicale) ou encore pour prodiguer des soins palliatifs destinés à une personne en fin de vie souffrant d'une maladie incurable en phase terminale (congé pour soins palliatifs). Durant cette interruption, le travailleur peut obtenir une allocation d'interruption payée par l'ONEM.

L'unité statistique prise en considération est le nombre de paiements effectués en moyenne par mois au cours d'une année, appelé mois d'introduction. Au cours d'un mois d'introduction, plusieurs paiements peuvent être effectués pour une seule personne. La notion d'unités physiques ne fait donc pas référence au nombre de personnes payées.

Le congé thématique permet de mieux concilier travail et vie privée. Il contribue à favoriser le développement personnel de chacun et la répartition des tâches au sein des ménages.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance stable jusqu'en 2012, augmentation ensuite.



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

Différence entre le taux de suicide des hommes et des femmes

UNITÉ : /

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2016

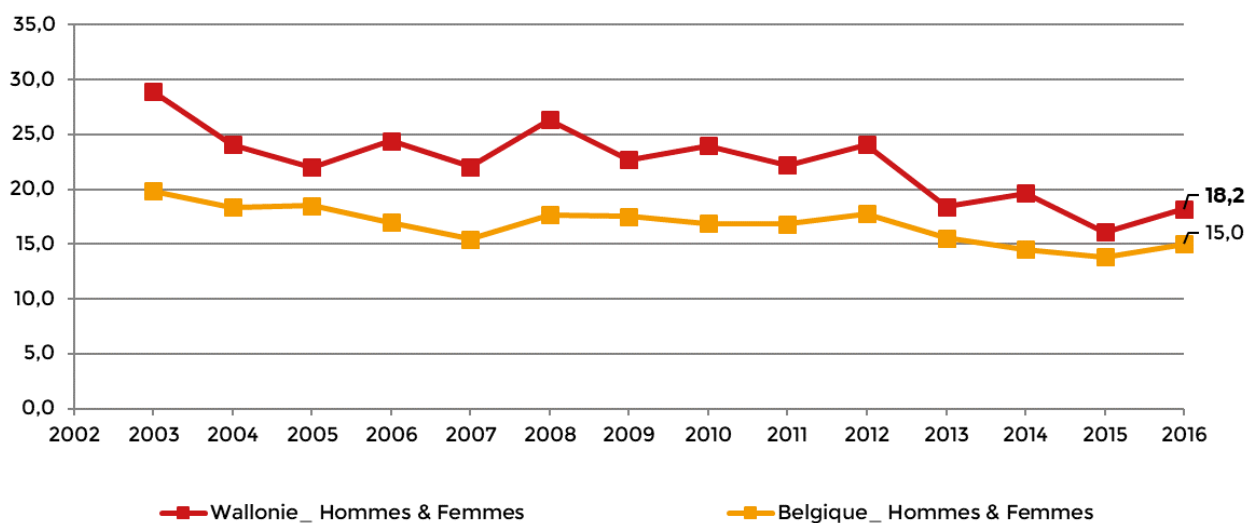
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le taux de suicide des hommes et des femmes.

Statistique annuelle issue des bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée "suicide", probablement sous-estimée.

Indicateur d'inégalités par rapport au mal-être profond.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à la diminution légère de l'écart, avec fluctuations notamment en 2008 et 2012.



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

Différence entre le taux de mortalité des hommes bénéficiaires du BIM et celui des hommes non BIM

UNITÉ : /

SOURCE(S) : AIM sur base notamment de Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

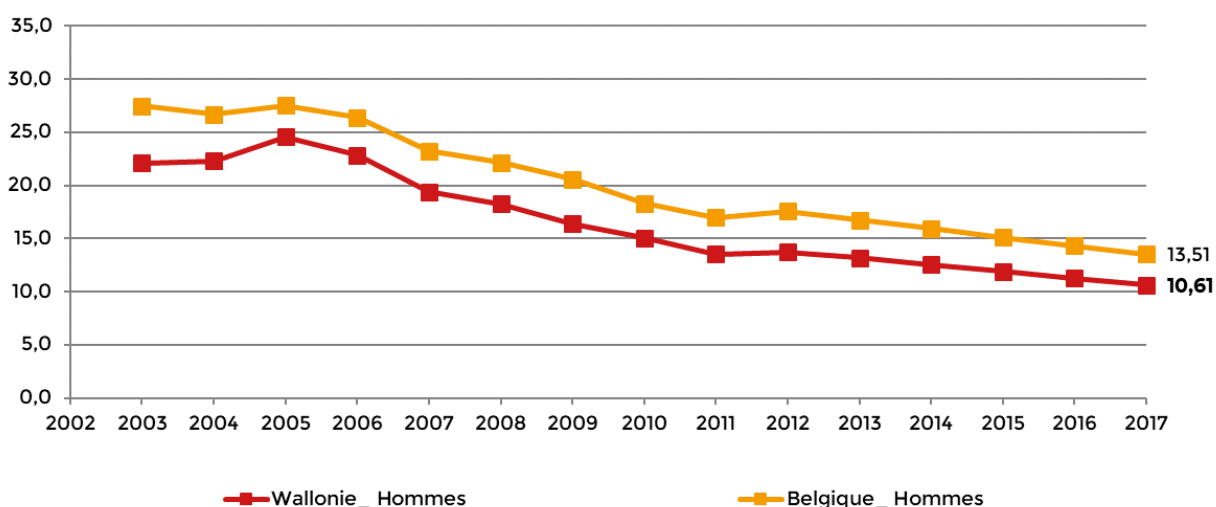
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : La différence de taux de mortalité permet de comparer la mortalité dans deux sous-populations différentes, celle des hommes bénéficiaires de l'intervention majorée et celles des hommes qui n'en bénéficient pas. Un bénéficiaire de l'intervention majorée est une personne qui bénéficie d'un remboursement plus élevé de l'assurance maladie obligatoire pour certaines prestations de santé souvent en raison d'une situation de précarité. Le droit est automatique pour les personnes qui bénéficient d'une allocation sociale telle que : le revenu d'intégration du CPAS, la garantie de revenus aux personnes âgées, l'allocation aux personnes handicapées octroyée par le Service public fédéral Sécurité sociale.

Le droit est également ouvert aux enfants atteints d'un handicap reconnu d'au moins 66 % , aux étrangers mineurs non accompagnés ou aux enfants orphelins de père et de mère. Les enfants à charge d'un bénéficiaire de l'intervention majorée le sont aussi. En plus de la réduction des frais de soins de santé, les bénéficiaires de l'intervention majorée peuvent prétendre à d'autres avantages, notamment des réductions dans les transports en commun et des tarifs sociaux pour l'énergie. Grâce à l'intervention majorée, l'accès aux soins de santé, aux transports et à l'énergie (consultations médicales, médicaments, frais d'hospitalisation...) est facilité pour les personnes disposant de faibles revenus ou confrontées à des situations sociales à risques.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à la diminution de l'écart sur toute la période.



DÉSÉQUILIBRE DE FORMATION

Différence entre le pourcentage des hommes diplômés du supérieur et les femmes de même niveau de diplôme (de 25 à 49 ans)

UNITÉ : écarts de %

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Les jeunes adultes n'accèdent pas de manière égale à un niveau de diplôme du supérieur. L'indicateur est construit pour présenter l'inégalité de genre. D'autres sous-groupes pourraient également être testés.

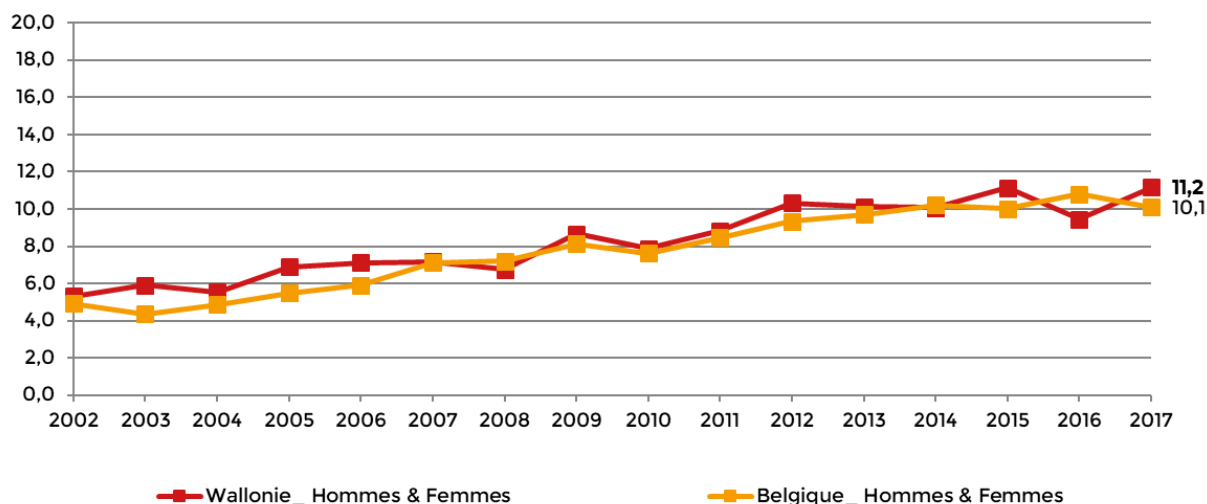
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur des inégalités de genre par rapport à la formation des jeunes adultes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Tendance à la hausse en palier tout au long de la période. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).

Écart de %



DÉSÉQUILIBRE DE FORMATION

Différence entre le pourcentage des jeunes hommes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation et les jeunes femmes dans la même situation (18 à 24 ans)

UNITÉ : différence de %

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : Statbel et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS :

La problématique des inégalités des jeunes par rapport à l'accès à un diplôme de base ou à une formation menant plus facilement à l'emploi est préoccupante.

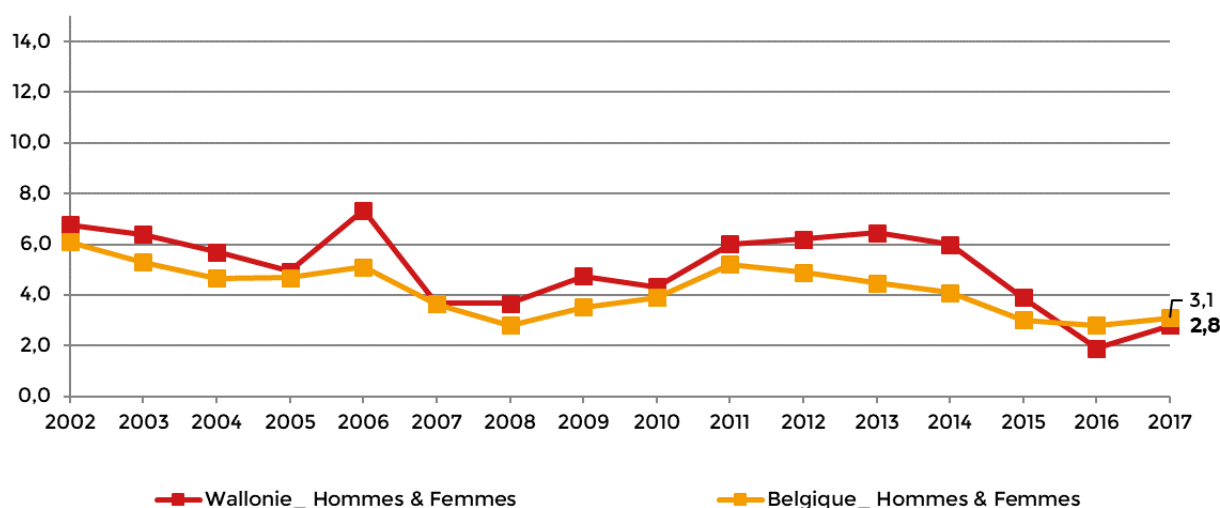
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur des inégalités de genre par rapport à l'accès à la formation des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Fluctuations avec une tendance générale à une réduction des écarts sur l'ensemble de la période. En cours de période, réduction des écarts entre 2002 et 2007, ponctués par une augmentation en 2006 ; stabilisation entre 2007 et 2010 ; nouvelle hausse entre 2010 et 2014. Réduction plus forte des écarts à partir de 2014. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).

Écart de %



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

Différence interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS

UNITÉ : /

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

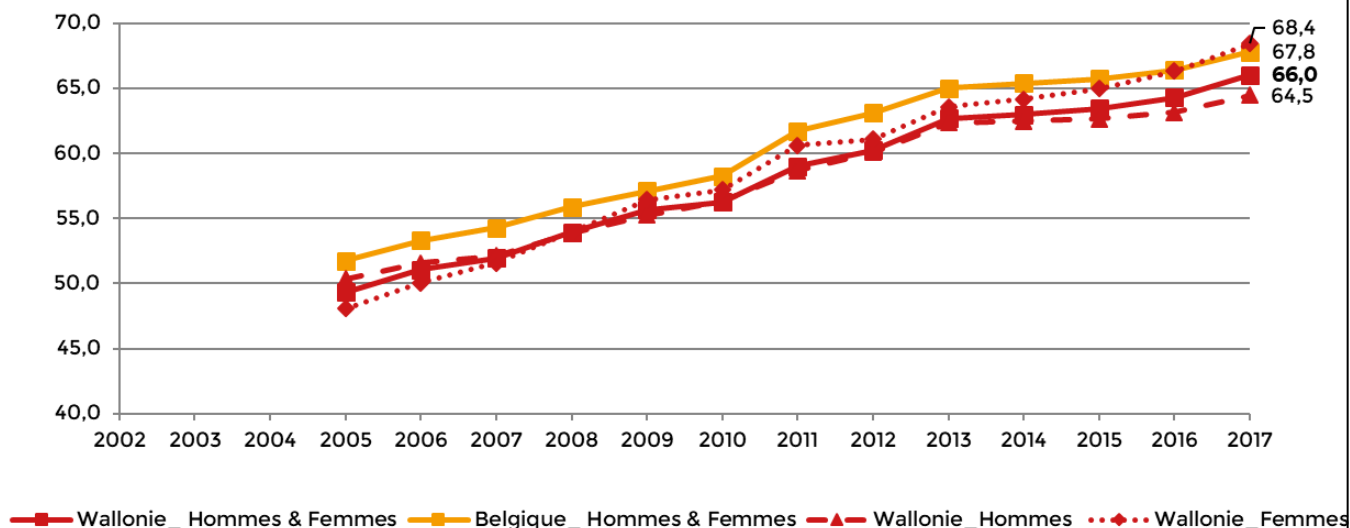
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence interquartile (entre le 3^e quartile et le 1^{er} quartile) du salaire journalier brut des travailleurs salariés estimés en équivalent temps plein (ETP) assujettis à l'ONSS (et donc sans tenir compte des assujettis à l'ONSSAPL), en moyenne annuelle. Les quartiles sont estimés sur la base des classes salariales de rémunération journalière disponibles à l'ONSS. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération journalière, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site : <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

Statistique annuelle basée sur les données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur des inégalités de revenu du travail utilisé pour approcher les inégalités de revenu.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'écart depuis 2005.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

Écart de salaires hommes - femmes calculé sur les salaires médians journaliers des salariés wallons assujettis à l'ONSS

UNITÉ : euros

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : L'écart de salaire est calculé sur le salaire médian journalier des salariés wallons assujettis à l'ONSS.

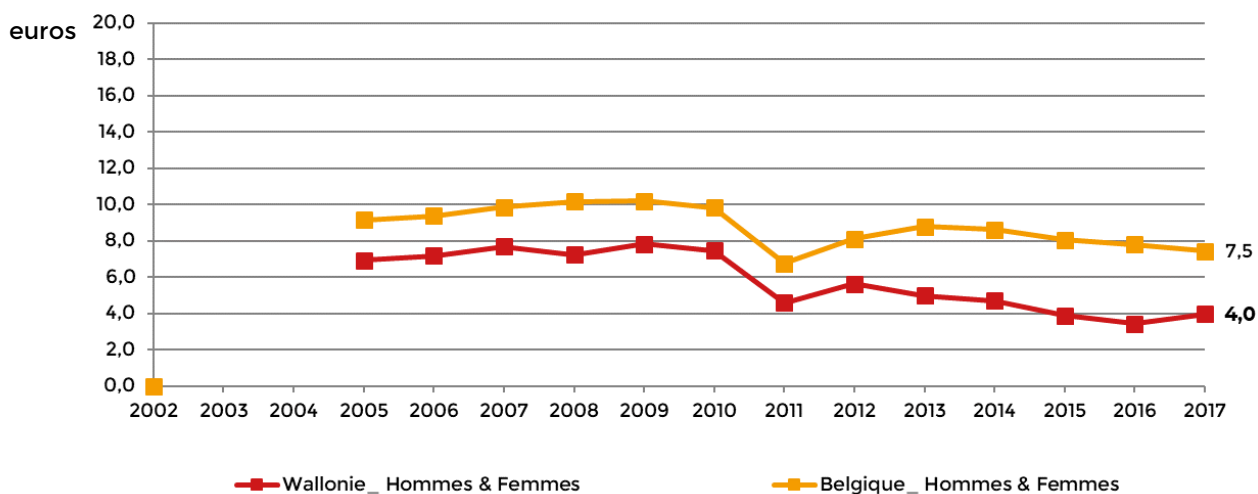
Le salaire journalier brut médian correspond au salaire du travailleur situé au centre de la distribution des salaires journaliers bruts des travailleurs salariés assujettis à l'ONSS qui travaillent en Wallonie, exprimés en équivalents-temps plein (ETP).

La rémunération journalière est une donnée dérivée, calculée à partir de la rémunération brute ordinaire qui sert de base au calcul des cotisations de sécurité sociale. Dans ce calcul, on tient uniquement compte des rémunérations qui se rapportent directement aux prestations de travail exprimées en journées rémunérées et/ou en heures rémunérées. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site : <http://www.rs2.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>.

L'écart salarial entre hommes et femmes permet d'approcher les discriminations et les inégalités sociales de genre au sein du marché du travail.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : période stable jusqu'en 2010, réduction en 2011, stabilisation progressive des écarts ensuite.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

Différence de pourcentages des bénéficiaires du (E)RIS, selon deux groupes d'âge, les jeunes de 18-24 ans et les adultes

UNITÉ : différence de %

SOURCE(S) : Service Public Fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS)

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence de pourcentages des bénéficiaires du (E)RIS, selon deux groupes d'âge, les 18-24 ans et les adultes (18-64 ans). Le Revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont pas en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens. L'Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale (loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale) aux personnes qui, pour des raisons déterminées (par exemple, la nationalité), n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale. Les montants sont identiques à ceux du RIS. L'indicateur clé repris ici rapporte le nombre mensuel moyen.

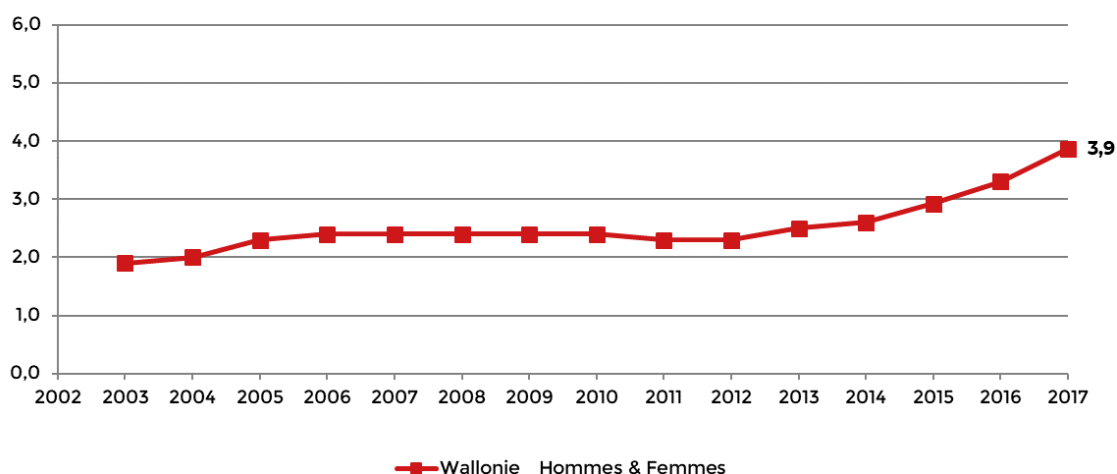
Statistique basée sur les publications du Service Public Fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS)

Indicateur des inégalités de revenu d'intégration sociale selon l'âge.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'écart de 2003 à 2005, période de stabilisation ensuite, augmentation plus forte de l'écart depuis 2012, traduisant une détérioration de la situation sociale des jeunes.

Écarts de %



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

Écart entre le taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et le taux de chômage BIT des 25 à 45 ans

UNITÉ : écart de pourcentages

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel, EUROSTAT, IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Différence entre le taux de chômage BIT annuel des jeunes de 15 à 24 ans et le taux de chômage BIT des 25 à 49 ans. Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi.

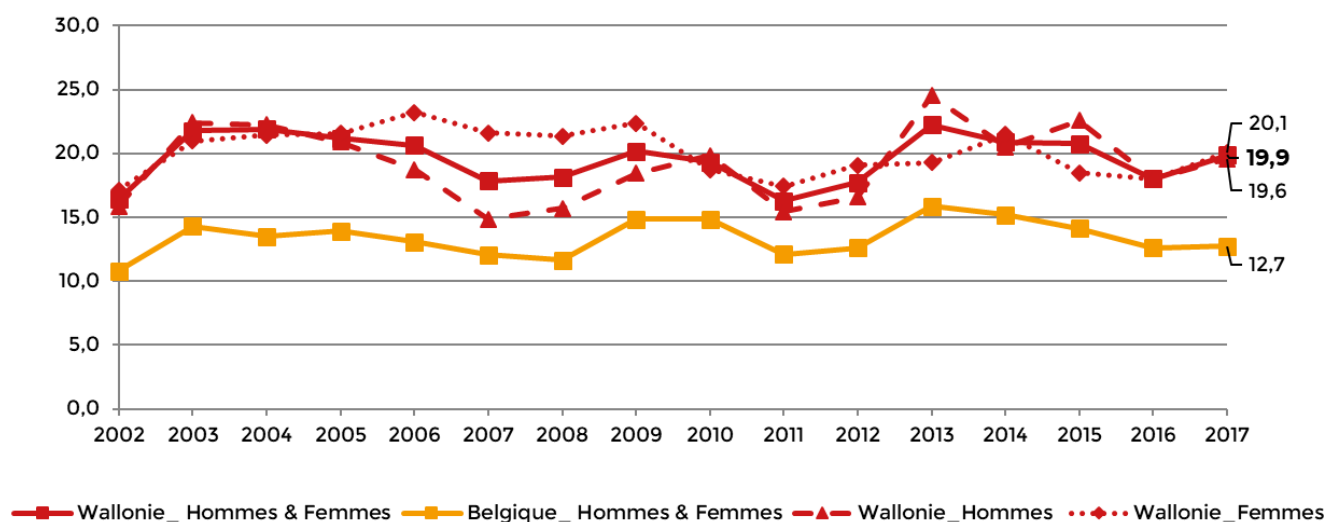
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuations annuelles avec, sur la période analysée, un maximum en 2013 et un minimum en 2002. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).

Écart de %



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

Écart des taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des taux d'emploi des personnes nées hors UE

UNITÉ : écart de pourcentages

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE, Statbel, IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le taux d'emploi BIT annuel des personnes nées en Belgique et celui des personnes nées hors UE. Le taux d'emploi est le pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler. Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

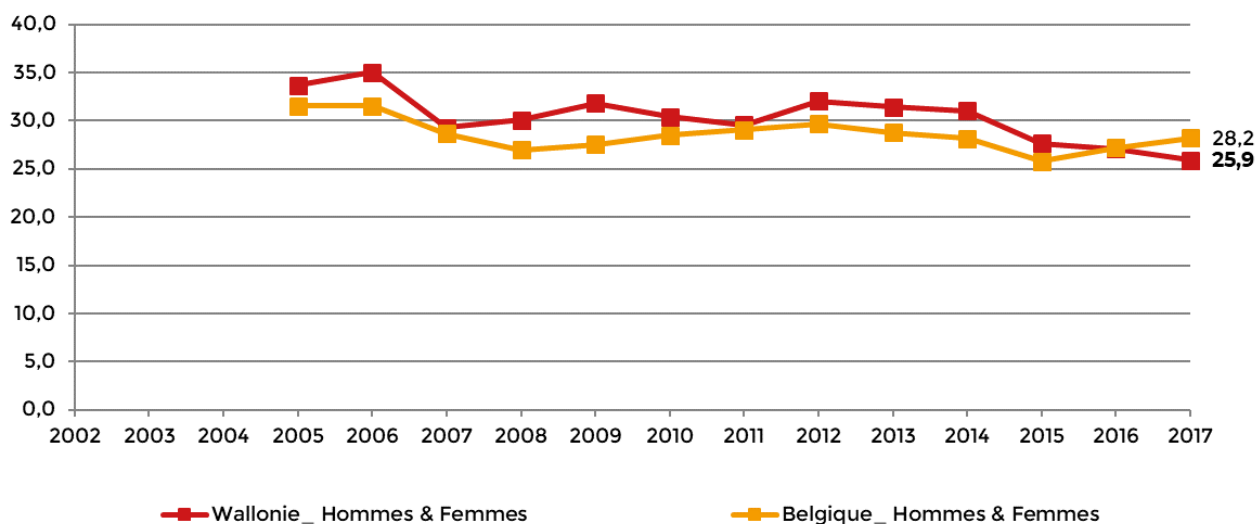
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des populations nées à l'étranger (hors UE).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance globale à la baisse avec plusieurs fluctuations en cours de période. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1).

Écart de %



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

Écart des taux d'emploi BIT des personnes ayant un niveau de diplôme bas avec le taux d'emploi des personnes avec un niveau de diplôme du supérieur

UNITÉ : écart de pourcentages

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel, EUROSTAT, IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2017

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Différence entre le taux d'emploi BIT. Le taux d'emploi est le pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler. Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

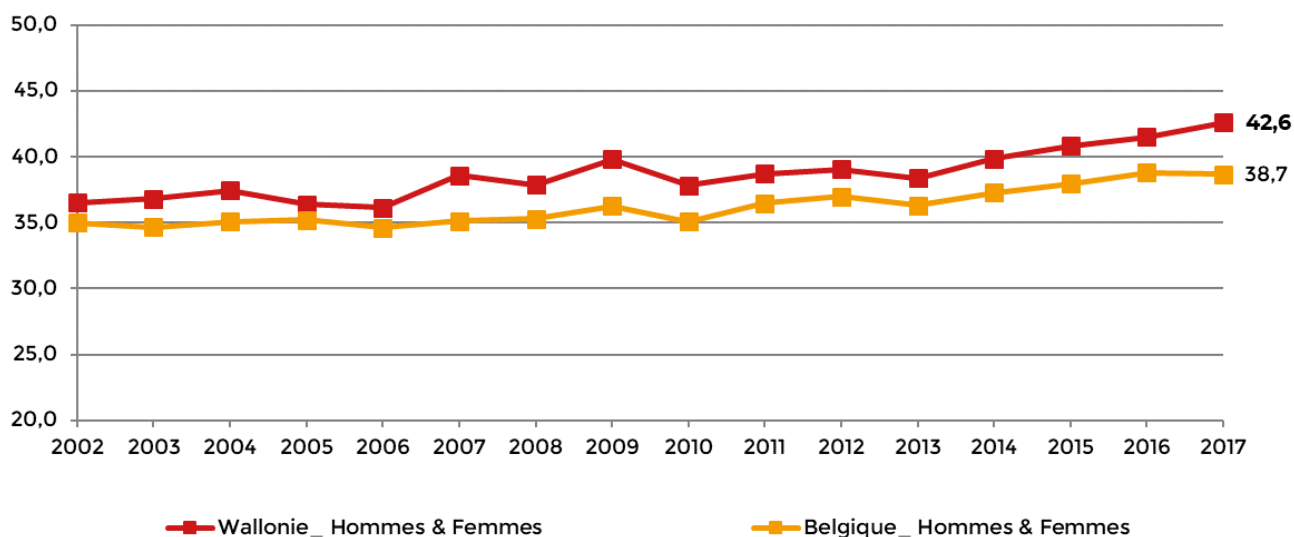
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail en fonction du niveau de diplôme.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance globale légère à l'augmentation de l'écart. Pour 2017, évolution difficile à interpréter en raison de la réforme de l'enquête EFT (voir encadré 1), mais poursuite de la tendance.

Écart de %





L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2019